

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

M A I 1731.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catho-
lique, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuëra de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres piéces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Suplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Risvick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires de Trevoux , & differens Journaux Lit. Hist. & Polit. , comme Repub. des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , 14. vol. , Bibliothéque Itatique 7. vol. : il continuëra de paroître un Tome chaque quart d'an de ces deux derniers.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Mai 1731.

A R T I C L E I.

Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.

I. **N**ous remettons à un autre mois la suite du Discours raisonné d'un Sçavant sur la traduction de l'Abregé de l'*Histoire d'Angleterre avec des reflexions politiques &c.* dont le commencement se trouve dans notre dernier Journal; afin de faire trouver place dans celui-ci à la Relation suivante d'une nouvelle révolution, qui s'est faite Tripoly, peu après celle de Constantinople détaillée à l'Article Litteraire du mois de Mars de la presente année.

De Tripoly en Syrie le 30. Octobre 1730.

Ibrahim Bacha Gouverneur de cette Ville, reçut il y a quelques jours un Exprés, dépêché par Mustapha Bey son Fils, qui commande à la Taquie, avec avis que les Gens de la Montagne, informez de la Revolution arrivée à Constantinople, s'étoient revoltez contre ui, & avoient fait main basse sur ceux qu'il avoit envoyez pour lever les Droits

du Grand Seigneur ; Sur cet avis, le Bacha ordonna le 26. de ce Mois à l'Aga des Faniffaires, d'envoyer 200. Hommes de cette Milice à la Taquie, pour aller au secours de son Fils ; Mais les Faniffaires Mecontens du Bacha, bien loin d'obéir à ses ordres, en prirent occasion de se soulever ouvertement contre lui, & ayant entraîné avec eux plusieurs autres Soldats & beaucoup de Populace, ils allerent attaquer son Serail à coups de Fuzil, suivis d'une grêle de coups de Pierre ; Ce qui dura jusqu'à la Nuit ; Il n'y eut cependant que 7. Hommes tuez de part & d'autre, & 3. de blessez. Le 27., les Rebelles continuerent l'attaque du Serail ; Le Bacha pour les apaiser, promit de diminuer le prix de la Viande, du Pain, du Savon, & generalement de toutes les Dentrées ; ce qui fut executé ; Mais cela ne les ayant pas satisfait, quelques uns d'entr'eux se detacherent, pour aller attaquer la Maison d'un des principaux Officiers du Bacha, apelle Cassen Aga ; Ils la pillerent, massacrerent cet Officier, & couperent son Corps par petits morceaux, avec 4. de ses Domestiques qui s'étoient mis en defense. Ils se rendirent de là à la Maison d'Abdi-Aga, Premier Drogman du Bacha, qu'ils pillerent aussi ; Et étant revenus devant le Serail, ils demanderent au Bacha la tête de ce Drogman, pour l'avoir porté à tyranniser le Peuple. Le Gouverneur refusa d'abord de consentir à leur demande ; Mais enfin sur les fortes instances de tous ses Officiers, & par la crainte de perdre la vie, il fut le premier à porter le Poignard sur l'Estomac de son Drogman ; Les Soldats suivant son exemple, le percerent de mille coups, lui firent toute sorte d'outrages, & le jeterent par les Fenêtres ; Les Rebelles ayant ataché une Corde à son Cou, le trainerent ensuite tout nud par les Rues de Tripoli, & jeterent son Corps à la voirie. *Avant hier ; le Frere du Drogman craignant*

un pareil sort ; descendit par une Fenêtre , au moyen de son Turban qu'il desit ; Mais ce Turban qui étoit d'une Mousseline fine n'ayant peu résister , il se rompit Bras & Jambes en tombant ; Quelques Soldats l'ayant aperçu , coururent à lui , & l'acheverent à coups de Sabre. Les Rebelles employèrent ce jour là à faire une recherche exacte de tous ceux qui ont causé des avanies par leurs mauvais conseils , & qui ont porté le Bacha à se faire Partisan de toutes sortes de Marchandises & de Denrées ; Ils en vouloient principalement à Abraham de Leon , Juif & Donanier du Gouverneur , qu'ils chercherent par toute la Ville , pour le bruler devant la Maison de la Justice , mais ce Juif avoit pris la fuite dès le commencement du desordre , ainsi que les principales Creatures du Bacha qui se sentoient coupables. Le Consul de France ayant appris que les Rebelles avoient dessein d'entrer dans les Maisons des François pour chercher ce Juif , leur fit dire qu'il n'y avoit aucune apparence que dans une pareille Conjoncture aucun François eut donné azile à un Homme proscrit , & d'une Nation qu'on abhorroit depuis longtems ; Que si cependant ils croyoient absolument , que ce Juif fut dans une de leurs Maisons , il étoit prêt , pour les satisfaire , de se transporter chez tous les Marchands avec 3 ou 4. Personnes de leur Troupe , pour faire la visite ; Mais que si la Milice y venoit de force ouverte , il s'oposeroit à cette violence , qui pourroit avoir des suites fâcheuses pour les Habitans de la Ville ; Cette réponse fit faire des reflexions aux Rebelles , qui laisserent les François tranquilles , se contentant de piller totalement la Maison du Juif.

Après cette Expedition , le Rebelles se transporterent au Makiamé , Lieu où l'on rend la Justice ; Ils y firent écrire une Sentence pardevant le nouveau Cadi , signée de tous les Chefs de la Justice ,

par laquelle il leur étoit permis de mettre à mort 3. Personnes de considération de la Maison du Bacha, qui sont l'Arbi-Calibi son premier Secrétaire, le Casanadac son Thésorier, & Auheruman-Aga, Chef de la Justice. Le même jour, quelques Avauistes qu'on avoit decouverts, furent massacrés, & leurs Corps traînez tous nus par les Ruës, ce qui faisoit horreur à voir. Pendant ces desordres, le Bacha fit solliciter sous main les 2. Capitaines des Suktanes du Grand Seigneur, qui ont escorté le Convoy venu de Damiette en cette Rade, de lui donner main forte, & de se saisir de Sidi Ally & de Cadec Aga, Chefs de la Rebellion, pour les conduire à Constantinople; Mais ces Capitaines n'en voulurent rien faire, & obargerent le Bacha de justes reproches sur sa mauvaise conduite envers le Peuple, qu'il avoit cruellement maltraité & tyrannisé. Les Rebelles l'ayant appris, se rendirent le 29. au nombre de près de 5000. Hommes devant le Serrail, & y ayant fait conduire du Canon, ils firent une si grande Breche à la Muraille qui separe le Serrail du Château, que les Fanissaires y entrerent le Sabre à la main; Les Puissances ou Grands du Pays, s'y assemblerent d'abord à la requisition de la Populace, qui demanda que le Bacha ne se mêlât plus du Gouvernement, jusqu'à nouvel ordre de la Porte; Qu'en attendant, il se contenteroit de retirer les Droits du Grand Seigneur; Que Kader Aga commanderoit, pour ce qui regarde le Commerce & la Police; Et que Sidi Alli se soit Cadi pour la Justice. Le Bacha fut si ému de voir les Seditieux si près de lui, qu'il tomba évanoui; Après qu'il fut revenu, on le fit descendre dans une petite Mosquée avec une Echelle; Il y fut poursuivi par les Fanissaires; Mais Sidi Mudi s'étant mis à la Porte de la Mosquée, le Mousqueton bandé, empêcha les Fanissaires d'y entrer, en leur disant que s'ils

voient

zouient le Bacha, ils seroient tous severement punis de la Porte, & par ce moyen il lui sauva la vie. Le Catalanadac ou Tresorier, profita de ce tems là pour prendre la fuite; Il sortit lui quinziesme à Cheval par une petite Porte du Serrail, le Pistoler & le Sabre à la main, & poussant leurs Chevaux à toute bride, ils se firent jour à travers ceux qui pouvoient les arrêter, & passerent du côté de la Mer. Le soir, le Bacha fut conduit dans la Maison de ses Femmes, accompagné des Grands du Pays, & sous l'Escorte de 60. Fanissaires, & des Gens de sa Maison, sans qu'on osât tirer sur lui, ayant promis au Peuple de ne se plus mêler d'aucune Affaire, Ce qui lui fut confirmé par les Grands du Pays. On assure, que le Bacha a envoyé des Couriers secretement à la Porte; au Bacha de Damas son Pere, & à celui de Seyde son Oncle, pour leur donner part de ce qui se passoit; & l'on croit, que ces 2. Bachas lui enverront des Troupes, pour punir les Chefs des Rebelles; En attendant, tout est à present tranquille, & les Fanissaires gardent les Portes de la Ville, pour arrêter ceux qui voudroient fuir.

II. Paris. Le Théâtre des Grecs, par le Pere Brumoi Jesuite est achevée d'imprimer, en 3. vol. in 4. avec figures, chez Rollin Pere & Fils, Quai des Augustins, & Jean Baptiste Coignard fils, rue St. Jacques: La premiere partie de cet ouvrage contient un Discours sur le Théâtre des Grecs, un autre sur la vraie origine de la Tragédie; un troisieme sur le Parallele des Théâtres; & sept Tragédies entierement traduites. On voit des Analyses étendues & raisonnées des autres pieces tragiques dans la seconde. La troisieme concerne le Théâtre comique. Dans les trois on trouve des confrontations critiques de Senecque, & des Celebres moder-

nes qui ont traité les mêmes sujets que les anciens Poëtes, ou qui les ont imités.

III. *Lion*. On debite chez François Rigolet, Libraire, *Quai des Celestins*, le second Volume de l'*Histoire Litteraire de Lion*, avec une *Bibliothèque des Auteurs Lionnois sacrés & profanes, distribués par siècle*, par le Pere Dominique de Colonia, de la *Compagnie de Jesus* : Cette Histoire commence au septième siècle, & est conduite jusques à l'année 1730. Parmi les ouvrages, dont il est fait mention dans la Bibliothèque des Auteurs, on y fait connoître quelques Manuscrits curieux & uniques qui n'ont pas encore été publiés.

IV. *Geneve*. Fabri & Barillot, Libraires de cette Ville, ont achevé d'imprimer, & mettent actuellement en vente l'*Histoire de Geneve par Mr. Spon, rectifiée & augmentée par d'amples notes, avec les Actes & autres pieces, servans de preuves à cette Histoire*, en deux Vol. in 4^o avec figures, & en quatre Vol. in 12. aussi avec figures. Les notes qui sont dans cet Ouvrage sont soit étendues, & toutes tirées des originaux conservés dans les Archives de la Republique : Ce qui y est dit de *Bolsac, Servet, Gentilis, Alciat, Gallo, Blandrata, Spiphame, Nicolas Ancoine*, & autres qui ont quelque nom dans l'Histoire, est tiré de leurs procès criminels conservés dans les mêmes Archives. Le Lecteur s'apercevra que l'on en a parlé sans partialité, en condamnant ces mêmes procédures, lorsqu'on a crû qu'elles devoient être condamnées. On a parlé de même sans partialité de la révolution arrivée au sujet de la Religion; ainsi que de toutes les guerres, où la Republique a eu part. Cette Histoire est suivie des preuves, consistant en 75. actes, dès l'an 124. jusqu'en 1658., collationnés sur les originaux, conservés dans les Archives de la Republique.

On trouve ensuite une Dissertation sur le lieu par où passaient les Lignes que Jules César fit faire contre les Helvétiens, qui rectifie l'opinion commune & fait voir que la tête de ces mêmes Lignes étoit à Geneve. Cette Dissertation est suivie d'une autre sur le lieu où étoit la Colonie Equestre. Ensuite sont les *Inscriptions*, tant celles recueillies par Mr. Spon, que celles qui ont été découvertes depuis, auxquelles on a joint diverses explications & Dissertations, qui servent à éclaircir l'Histoire du Gouvernement des Romains. Après quoi l'on trouve une *Enquête faite par ordre du Pape contre un Evêque de Geneve environ l'an 1215.* : l'original en est dans les Archives; elle est accompagnée de notes curieuses, & sert non seulement à éclaircir bien des faits concernant l'Histoire de ces tems-là; mais aussi à montrer quelles étoient les coutumes d'alors. Après cette piece on trouve une Lettre du Cardinal de Chalant, écrite en 1408., dont l'original est aussi conservé dans les mêmes Archives, & sert d'éclaircissement à un point de l'Histoire: L'Ouvrage est terminé par des *Remarques sur l'Histoire naturelle des Pays qui environnent le Lac de Geneve.* Les planches qui entrent dans cet Ouvrage consistent en deux grandes vûes de la Ville de Geneve, l'une du côté du midi, & l'autre du Septentrion: Le plan de Geneve ancienne, telle qu'elle étoit sous les Romains: quelques monoyes anciennes: cinquante-neuf sceaux figurés tels qu'ils sont pendans aux Actes; la Carte des Lignes de Jules César, & une grande Carte du Lac & des Pays qui l'environnent, sur deux feuilles, laquelle donne le vrai contour de ce Lac: ce qui jusqu'ici n'avoit pas été fait avec exactitude.

Les mêmes Libraires viennent de donner aussi une belle édition des *Satyres & autres œuvres de*

Regnier avec des remarques ; in 4^o : elle est corrigée sur celle de Londres.

V. Dans notre Journal du mois de Novembre dernier nous annonçâmes un remede spécifique sous le nom de *Sel de Mars*, de la composition du Sr. Pairat, Chirurgien & Apoticaire à *Vaucouleur* près de *Toul* : Nous y inserâmes aussi la Lettre que cet excellent Pharmacien adressoit aux gens de son métier sur ce sujet ; & comme le public nous a depuis fû bon gré de lui avoir communiqué la découverte de ce spécifique, dont il paroît très-content, nous avons jugé à propos de lui en rafraichir ici la memoire ; afin qu'il n'échape pas la saison où nous sommes, qui est particulièrement propre pour mettre ce Remede en ulage, & en tirer tous les avantages qu'il promet. On trouve ce *Sel de Mars* dans presque toutes les principales Villes & Lieux fermés.

V. Le mot de l'Enigme du mois dernier, est le *Jour*.

E N I G M E.

TE suis fille d'un pere aimé de tout le monde ;
De ma mere je sors d'une étrange façon ;
Je passe par le feu, par l'eau, par la prison,
Et semblable à Niobe en pleurs je suis feconde.

Mon pere a l'esprit vif, c'est ainsi que je l'ai ;
Et si quelquefois je m'échape,
Il est bien fin qui me rattrape :
Le sage usant de moi, n'en fait qu'un simple essai.

Soit que j'aïlle sur mer, soit que j'aïlle sur terre,
On trouve du secours en moi ;
Et je suis même en mon emploi
Necessaire en la paix, necessaire en la guerre.

Mais

Mais sur tout admirez mon merveilleux pouvoir ;
D'un gueux je fais un riche , & change un autre en
bête :
A celui-ci je mets des chimeres en tête ;
Et ce que Circé fait , je le fais aussi voir.

ARTICLE II.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus consi-
derable en ESPAGNE & en POR-
TUGAL, depuis le mois dernier.*

I. **S**evilla. Le Marquis de Ste. Croix , qui a été l'un des Ambassadeurs Plénipotentiaires de cette Couronne au Congrès de *Soissons* , revint ici de *Paris* le 21. Février dernier ; & ce Ministre ayant eu depuis l'honneur de saluer le Roi , qui l'a reçu d'une maniere fort gracieuse , a rendu compte en même-tems à S. M. du succès de ses négociations en *France*. L'allée & la venue des Exprés de différentes Cours étoient encore pour lors fort fréquentes en cette Ville ; les nouvelles levées de Troupes se continuoient aussi dans toute l'étendue de cette Monarchie , dans l'incertitude où l'on étoit toujours s'il y auroit paix ou guerre ; & l'on travailloit pareillement dans la plupart des Ports d'Espagne à la construction de divers Vaisseaux , pour augmenter les Armées navales de S. M. ; mais depuis un certain tems tous ces armemens ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre : ce qui donne lieu de croire que le système des affaires est changé , & que la Cour pourroit bien en venir enfin à un accommodement avec l'Empereur : Cependant l'on a encore vû arriver ici en moins de cinq jours dix Exprés consecutifs venans d'*Italie* , des Cours de
Vienne

Vienne, de *France*, de la *Grande-Bretagne*, & autres, dont les dépêches ont occasionné des conférences extraordinaires entre les Ministres du Roi & ceux de diverses autres Puissances ; & le Comte de *Rothembourg*, Ambassadeur du Roi Très Chrétien, en dépêcha au contraire un à sa Cour le 13. du même mois, & le lendemain un autre, que l'on dit tous deux chargés de commissions très importantes.

II Le Roy a donné au Marquis de *Bedmar* la Commanderie de *Villafeca*, de l'Ordre de *St. Jacques*, qui raporte 4000. ducats par an : *S. M.* a nommé aussi à l'Evêché vacant de *Barcelone*, *Dom Gaspar de Molina*, Evêque de la *Havana*, & Elle a assigné une pension considérable au Duc de *saint Blaise*. L'Infant *Dom Philippe* étant entré le 15. dans la douzième année de son âge, *L. M.* reçurent les complimens là-dessus, des Grands, des Ministres étrangers, & de tout ce qu'il y avoit de gens de distinction en cette Ville, qui parurent pour cet effet au Palais Royal en habits de fête ; & l'on a fait ici des réjouissances au sujet du rétablissement de la santé du Prince des *Asturies*, qui a été obligé de garder le lit pendant trois jours, à cause d'un gros rhume accompagné de fièvre, dont il avoit été attaqué.

III. *Cadix*. Le 22. Fevrier un Bâtiment d'avis parti de *Cartagene* le 29. Novembre dernier arriva dans la Baye de cette Ville avec la nouvelle que les Gallions Espagnols y étoient heureusement arrivés le mois précédent ; mais qu'il avoit regné depuis dans cette Ville là une maladie appelée le *Vomissement-noir*, qui avoit emporté plus de 2000. tant Citoyens que Matelots qui étoient à bord de ces Bâtimens : Que le Gouverneur de *Cartagene* étoit convenu avec celui de la *Famaïque* que l'argent repêché du Vaisseau de guerre Espagnol nommé le *Geneveva*,

Genoveva, dont nous annonçames le naufrage à l'article d'Angleterre du mois de Mars dernier, seroit incessamment transporté ici par un Vaisseau de guerre Anglois monté de 40. pièces de Canon ; & que les Négocians de *Lima* & autres Places circonvoisines, avoient écrit à *Cartagene*, qu'ils partiroient dans le mois de Janvier dernier, avec 20. millions de pièces de huit, pour se rendre à *Porto-Bello*, où l'ouverture de la Foire devoit se faire au mois de Mars suivant. On a reçu avis par la même voye que deux Vaisseaux d'*Affogues*, partis depuis plusieurs mois de ce Port pour *Vera Crux*, y étoient arrivés le 7. Novembre dernier, après avoir perdu leurs mâts par une violente tempête qu'ils avoient essuyée ; mais que la Petache qui étoit de leur compagnie, étoit malheureusement périée avec tout son équipage ; que les mâts d'un Vaisseau de guerre, qui étoit à l'ancre à *Vera-Crux*, & ceux d'un Bâtiment Marchand, devoient être employés à reparer les deux Bâtimens d'*Affogues*, afin qu'ils pussent partir avec l'argent resté à *Vera Crux* de la dernière Flotille revenuë ici, dont l'Indult sur les effets n'a pas encore été réglé, ni la distribution faite aux particuliers de ceux qui sont sujets à corruption, comme quelques nouvelles l'avoient débité. Le 25. il arriva aussi dans cette Baye un Bâtiment de Registre, commandé par le Capitaine Antoine Chaves, revenant des *Caraques*, avec 800. mille livres de *Cacao*, & 50. mille pièces de huit. Les eaux de la mer s'étant retirées fort loin après les dernières tempêtes ; on mande que l'on a découvert à quelque distance de cette Ville les ruines d'un Temple d'Hercule, si fameux dans l'Antiquité, & que l'on y a trouvé trois belles Statuës, dont l'une est dorée, l'autre d'argent massif, & la troisième d'un bronze inconnu.

IV. *Gibraltar*. La Cour a fait une nouvelle remise de 50000. pièces de huit aux Troupes Espagnoles Campées devant cette Place, où l'on continuë de travailler en diligence à la construction des Forts & autres ouvrages dont nous avons fait mention dans nos derniers Journaux. Il est péri dans cette Baye par une tempête violente, quatre Bâtimens Marchands venans de divers endroits, & destinés pour quelques Ports de la *Méditerranée* : Un autre Batiment chargé à *Londres* pour *Livorne* & *Naples*, a fait aussi naufrage à cinq miles de l'*Est* de cette Ville : on a néanmoins sauvé 60. paquets de marchandises de la Cargaïson ; & quoique le tems fût fort orageux le 22. de Mars, on ne laissa pas d'envoyer ce jour-là deux Chaloupes pour tâcher de sauver encore le reste ; mais on doute que ce Bâtiment puisse être jamais remis à flot, tant il est délabré. On a été informé qu'un Navire François chargé de vin, d'eau de vie, &c. pour la *Martinique*, de même que deux ou trois autres Bâtimens, avoient pareillement coulés à fond aux environs de *Tanger* ; & que le Vaisseau de guerre Anglois nommé le *Loo*, qui est revenu de *Salé*, & en dernier lieu de *Cadix* dans la Baye de *Gibraltar*, auroit infailliblement subi le même sort par la tempête, si l'on n'avoit promptement abattu tous ses mâts.

V. *Barbarie*. Les orages ont été fort frequens dans ce Pays sur la fin de l'Hiver : Le 7. Fevrier dernier, il s'éleva entr'autres une tempête des plus furieuse à *Ste. Croix* venant du *Sud-Sud-Est*, avec des éclairs, des tonnerres, de la grêle, & une grosse pluye : ce mauvais tems qui dura jusqu'au 20., étoit mêlé de divers ouragans qui ont ruiné la moitié de la Ville située sur une hauteur : Tous les Vaisseaux Anglois & autres, qui étoit en rade ont aussi péri : plusieurs de ces Bâtimens étoient richement

ment chargés ; & l'on n'a pû sauver que très-peu de leurs Equipages & de leurs Marchandises : de sorte qu'on compte qu'il est malheureusement péri environ 2000. personnes tant sur ces Vaisseaux , que dans cette Ville & à la Campagne , par la tempête , dont on n'avoit rien vû ici de pareil de mémoire d'homme.

VI. *Portugal. Lisbonne.* Nous n'aurions rien de particulier à annoncer de ce Royaume , qui jouit toujours d'une tranquillité parfaite, si nous en exceptons les dégâts causés dans presque toutes les Provinces par l'ouragan, la haute marée , & le débordement des Rivieres, dont nous fimes déjà mention le mois dernier. Le 7. le 8. & le 9. Fevrier dernier la mer avoit été si fort agitée & d'une hauteur si extraordinaire, que ses ondes passerent par-dessus les murailles du Fort de *St. Julien*, & gâterent la seule Citerne qu'il y avoit ; elles entrerent aussi dans la Forteresse de *Ste. Catherine*, quoiqu'elle soit située sur une hauteur, en sorte que ses Habitans furent obligés de l'abandonner ; les coups des vagues furent si violens , qu'une partie de la muraille de la Tour de *St. Laurens de Cabecca-Secca* fut emportée, & un Rocher situé près du Fort de *St. Julien*, fendu en deux : Les eaux des Rivieres, qui étoient sorties de leur lit, s'étoient répandues sur les Terres l'espace d'environ une demi lieue des deux côtés : les Fauxbourgs de *Villanova* & de *Portimao* furent entierement inondés : il y eut aussi quantité de maisons de plusieurs Bourgs & Villages, renversés ; un grand nombre d'arbres déracinés par la violence du vent ; & tout le sel qu'il y avoit à *Alvor*, fut perdu : ce qui a causé partout une consternation inexprimable.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Le Chevalier de St. George eut le 1. Mais une Audience particuliere du Pape , qui dura plus de deux heures sur des affaires d'importance : le même jour après la Congregation du St. Office, on en tint une autre en présence de S. S. sur les affaires de France, & à l'issuë de cette dernière Congregation, les ordres furent envoyés au Chapitre de l'Eglise de St. Jean de Latran, qu'oultre l'Image de Nôtre-Seigneur qu'on a accoutumé d'y exposer vers la fin du Carême, à la veneration des Fideles, il eût aussi à faire ouvrir l'Armoire, où l'on conserve les têtes des SS. Apôtres Pierre & Paul, pour implorer par leur intercession l'assistance divine, dans la fâcheuse conjoncture où se trouve présentement le St. Siège. La Congregation criminelle a défendu au Sacré College, avec l'agrément du Pape, d'avoir aucun commerce avec les Cardinaux Coscia & Fini, dont les procès sont, dit-on, sur le point d'être terminés, de même que ceux de Mr. Prati, de l'Abbé Ramoni, & de divers autres, accusés de malversations sous le dernier Pontificat; & l'on va aussi continuer incessamment les procédures contre l'Evêque de Targa, frere de ce premier Cardinal, à qui le Cardinal Banchieri, Secretaire d'Etat, a assigné pour prison une Chambre dans le Couvent des Peres Somaques de St. Nicolas.

II. Le 3. S. S. fit la ceremonie dans sa Chapelle particuliere de benir la Rose d'or, & de donner ensuite le Roquet à Mr. Passi son Auditeur, nommé

mé à l'Evêché de *Nazianze in partibus Infidelium*: le lendemain Elle tint un Consiatoire secret, & ensuite un public, dans le premier desquels deux nouveaux Evêques du Royaume de *Naples* furent préconisés, & diverses autres Eglises proposées; & dans le second le St. Pere admit à son Audience publique le Chevalier Bonacorfi, Ambassadeur de Malthe, qui lui fit un discours très-éloquent, auquel Mr. Majella répondit de la part du Pape en des termes convenables: cet Ambassadeur avoit cinq Prélats à sa suite & 18. Chevaliers de son Ordre, & l'après-midi S. Exc. alla, suivant la coutume, visiter la Basilique de *St. Pierre*, & ensuite le Cardinal Doyen du Sacré College.

III. Mr. Gugliemi Auditeur de la signature, ayant été nommé par le Pape pour aller à *Turin*, traiter d'un accommodement entre le St. Siege & le Roi de Sardaigne, ce Prélat partit de cette Ville le 3. du courant avec des Lettres de créance & des instructions nécessaires pour cet effet; mais sur l'avis qu'on reçut ici le lendemain que S. M. Sardaignoise ne vouloit pas encore prêter l'oreille à l'aplanissement des differends qui regnent entre les 2. Cours, & qu'elle avoit déclaré d'ailleurs, que la personne de Mr. Gugliemi ne lui seroit pas agréable; on dépêcha le 7. un ordre à cet Envoyé de s'arrêter à *Jesi* jusqu'à ce qu'il lui eût été autrement enjoint: cependant l'esperance où l'on étoit encore alors d'en venir à un accommodement, s'est en partie évanouïe, à l'arrivée d'un Exprés dépêché de la Cour de *Turin*, avec ordre au Comte de Gros de quitter incessamment la Ville de *Rome*, & l'on est ici fort intrigué d'une telle résolution de S. M. Sardaignoise, & du départ effectif de son Ministre, qui ayant laissé ici Mr. son frere pour vendre ses meubles, reprit le 17. la route des Etats du Roi son Maître,

après une Audience particuliere qu'il eut la veille du Cardinal del Giudici, & après avoir aussi traité très-splendidement à diner le Chevalier Ghemer, Envoyé de Pologne, le Comte Boreta, & diverses autres personnes de distinction, de qui il prit ensuite congé, de même que des Cardinaux Corsini & Bentivoglio, du Comte de Spada, & des principaux Seigneurs de cette Ville.

IV. Le 15. au matin après la Congregation du St. Office, Clement XII. accompagné de plusieurs Prélats & Nobles à Cheval, & suivi de ses Gardes Suisses, fut porté en chaise à l'Eglise de *St. Jean de Latran*, & ayant monté l'*Echelle Sainte*, S. S. adora le Venerable exposé dans la Chapelle au haut de cet escalier, avec Indulgence pleniere pour tous les Fideles qui viendroient y faire leurs devotions, jusqu'aux fêtes de Pâques : le St. Pere descendit ensuite par la même Echelle dans l'Eglise, où les Têtes des Apôtres St. Pierre & St. Paul étoient exposées avec la même Indulgence : Ce fut le Cardinal Ottoboni Archiprêtre de cette Cathedrale, à la tête de son Chapitre, qui y reçut le Pape, & lui fit un très beau discours ; après quoi ce Pontife retourna au *Quirinal* de la même maniere qu'il en étoit venu. Mr. Passionei partit le même jour pour la Nonciature de *Vienne*, & Mr. le Trésorier partit aussi, pour aller délivrer des Galeres 50. Forçats à l'occasion de l'avenement du Pape au Pontificat.

V. Mr. Carafa se rendit le 20. à l'Audience du St. Pere, qui lui fit un très-gracieux accueil, & s'entretint même fort long-tems avec lui ; & l'après-midi ce Prélat commença les visites de la Noblesse Romaine, étant servi des Carosses du Cardinal son Oncle : Le Marquis del Monti, qui sous le Pontificat de Clement XI. fut banni à perpetuité de l'Estat Ecclésiastique, avec confiscation de ses Biens, s'étoit
aussi

aussi rendu la veille à l'Audience de S. S. , & s'étant d'abord prosterné à ses pieds pour la remercier de la grace qu'Elle lui avoit faite de le rapeller de son exil , & de le remettre en possession de ses Biens ; ce Pontife a paru fort content de cette soumission. Le Dimanche des Rameaux le Sacré College tint Chapelle publique au *Quirinal* ; mais le Pape n'y intervint pas à cause d'une attaque de goutte ; le Cardinal Lescari Secrétaire d'Etat , fit ce jour-là en sa place la benediction des Palmes , & celebra aussi la grande Messe : le St. Pere n'assista pas non plus aux autres fonctions de la Semaine Sainte , à cause de la même incommodité ; & ce fut le Cardinal Barberini qui lava Jeudi matin les pieds à douze pauvres Prêtres , representans les Apôtres ; le Sacré College avoit assisté à cette ceremonie , & resta ensuite au repas ordinaire , qui fut des plus somptueux , après quoi Leurs Emin. intervinrent aussi à l'Office des Tenebres.

VI. Le Juge Andreotti a été nommé pour aller à *Benevento* relever Mr. de Bondelmonte , qui a été déclaré Vice-Légat d'*Avignon* par le Pape Regnant , & mettre la dernière main à divers procès que ce dernier a commencés : Cependant la Congregation criminelle a fait publier les Sentences de quelques prisonniers d'Etat : Le nommé Valere Loyoli, Marchand de Tabac , a été entr'autres condamné à payer deux mille écus à la Chambre Apostolique , & à être relegué pendant cinq années dans la Forteresse de *Civita-Vecchia* , où il a déjà été conduit , & le bruit court que l'affaire du Duc Coscia, frere du Cardinal de ce nom , est en très-mauvais état , sans que l'on en sache néanmoins encore les particularités. Le Cardinal Bentivoglio a donné par au Pape d'un mariage conclu entre le Marquis Guido son neveu , & la seconde fille du Marquis Martinengo

de *Bresce*, qui doit jouir après la mort de son pere d'un revenu annuel de 24000. écus ; & le Cardinal de Polignac, Ambassadeur de France, a reçu depuis quelques jours un Exprés de sa Cour avec des dépêches que l'on dit être d'importance, mais qui sont tenues fort secretes : quoi qu'il en soit, les Cardinaux Banchieri, Imperiali, Pico, Corradini, Gotti & Porcia, ont tenu une Congregation particuliere sur les affaires de ce Royaume, qui paroissent n'être pas desagréables au St. Siege : surtout depuis la nouvelle apportée au Pape que le Roi Très-Christien avoit fait publier un Arrêt de son Conseil d'Etat, par lequel S. M. défend très-expressément à tous ses Sujets, de plus mettre au jour aucun Ecrit pour ou contre la Constitution *Unigenitus* ; & que depuis cette publication plus de 30. Ecclésiastiques Apellans de cette Bulle s'étoient retractés de leur Appel. *Nous donnerons dans son entier à l'Article de France l'Arrêt dont nous venons de parler, ensemble la Lettre du Roi de France aux Archevêques & Evêques de son Royaume écrite à ce sujet.*

VII. *Naples*. Le 19. Mars on sentit ici & dans le voisinage une violente secousse de tremblement de terre, qui dura environ un quart d'heure, & jeta dans une grande consternation les Habitans de cette Capitale : ils sortirent presque tous de leurs maisons, appréhendans qu'elles ne fussent renversées ; & toutes les Eglises de la Ville furent ouvertes, pour leur donner lieu d'y aller faire leurs prieres ; mais heureusement cette secousse n'a causé que fort peu de dommage : On a cependant exposé le lendemain le Venerable par ordre de l'Archevêque, dans l'Eglise Métropolitaine, & les Images de *St. Janvier* & de tous les autres Patrons de cette Ville & du Royaume ; & l'on a découvert aussi le Crucifix miraculeux dans l'Eglise des Grands Carmes, pour demander

mander à Dieu qu'il lui plaise détourner les suites fâcheuses que pourroit avoir ce tremblement de terre. Mr. Simonetti est arrivé en cette Ville en qualité de Nonce Apostolique, & a d'abord donné avis de son arrivée au Viceroi, & au Cardinal Archevêque.

VIII. *Milan.* Les Troupes Imperiales qui ont leurs quartiers dans cet Etat & les Pays circonvoisins, s'y tiennent toujours en repos, & particulièrement celles qui ont pris provisionnellement possession des Duchés de Parme & de Plaisance; & le Comte de Daun, Gouverneur General de ce Duché, continué de s'appliquer avec son assiduité ordinaire aux affaires publiques, de même qu'à tenir toutes les Places frontieres en bon état. On assure que le Comte de Kinski a été nommé par l'Empereur pour succéder à Son Ex. dans ce Gouvernement; Son terme étant sur le point d'expirer: On ajoute à cela que Mr. Oddi, Commissaire General Apostolique dans les Etats du feu Duc de Parme, a de frequentes conferences avec le General Stampa, sur la situation presente des affaires de cet Etat; que la Reine d'Espagne a écrit une Lettre à la seconde Duchesse Douairiere de Parme, en reponse à celle que S. A. S. lui avoit envoyée sur la mort du Duc son Epoux; qu'après les complimens de condoléance de S. M., elle avoit prié cette Princesse d'administrer la Régence des Duchés de Parme & de Plaisance, au nom de l'Infant Dom Carlos son fils; & que cette Reine a envoyé ordre au Marquis de Monteleon, Plénipotentiaire d'Espagne en *Italie*, de se rendre incessamment à la Cour de la Duchesse seconde Douairiere, afin de l'assister de ses conseils. L'Empereur a nommé le Marquis Egide Roma, General en chef de ses Troupes en *Sicile*, en la place du Comte de Wallis qui est re-

ourné à la Cour, de *Vienne* ; & la Charge de Quêteur a été aussi conférée par S. M. Imp. au jeune Comte Pertusati. On apprend que d'abord que Mr. Gugliemi, Commissaire du Pape pour aller traiter d'un accommodement avec ceux du Roy de Sardaigne, eut mis le pied dans les Etats de ce Prince, on lui refusa des Chevaux de Poste pour continuer son voyage, & qu'ensuite on lui en accorda par grace, pour se rendre avec un Courier à *Novare*, où il se tient à présent dans le Couvent des Peres Théatins, en attendant de nouveaux ordres du Pape ; ce qui confirme ce que nous avons déjà dit de l'éloignement où sont encore ces deux Cours de voir leurs differends ajustés à l'amiable.

IX. *Parme*. Le 25. Fevrier dernier la Serenissime Duchesse Douairiere sortit pour la premiere fois depuis la mort du Duc son Epoux, & alla faire ses dévotions dans l'Eglise des Jesuites : Cette Princesse avance, dit-on, heureusement dans sa grossesse ; elle doit même déjà avoir donné ordre de faire venir ici de *Turin* quatre porteurs de chaises à bras, pour la servir en cette occasion ; & si l'on en croit au bruit public, on commence à disposer toute chose pour ses couches. Mr. d'Espoleta, Ministre d'Espagne à *Genes*, après s'être acquité d'une Commission à *Plaisance* auprès de la Duchesse premiere Douairiere de *Parme*, est arrivé ici, pour exécuter pareillement une Commission de Leurs Majestés Catholiques auprès de la seconde Duchesse Douairiere de ce nom ; & l'on attend à *Plaisance* le Marquis de Montelon, Ministre Plénipotentiaire de la même Couronne, pour veiller aux interêts du Roi son Maître, de concert avec la Duchesse premiere Douairiere de *Parme*.

X. *Florence*. Le 11. Mars le Marquis Ricciardi, revenu depuis peu de *Rome*, eut une longue Audien-
ce

ce du Grand Duc, qui s'entretint ensuite avec le Marquis Patricii de Sienne, & avec Mr. Tornaquinei, Secrétaire d'Etat, sur les affaires de la conjoncture présente : S. A. R. avoit fait faire quelques jours auparavant la distribution des dora à 80. pauvres filles, que l'on vit passer processionnellement le 10. devant le Palais, & qui étoient accompagnées de 36. Dames. Le 15. le General Wallis, qui a commandé en Chef les Troupes Impériales en Sicile, arriva de *Palerme* en cette Ville : l'après-midi il eut l'honneur de saluer le Grand Duc ; & le soir il partit pour continuer son voyage de *Vienne*.

XI. *Genes*. Deux des Galeres de cet Etat firent voile le dix-huit Mats pour l'Isle de *Corse*, ayant à bord Messieurs Jean-Baptiste Grimaldo, & Charles de Fornati, qui y vont en qualité de Commissaires Generaux de la Régence, pour traiter d'un accommodement avec les Rebelles de ce Pays-là, que l'on apprend s'être rendus maîtres sur la fin de Fevrier dernier d'un Convoi de farine, de munitions de guerre, & d'une bonne somme d'argent destiné pour la *Bastie*, après que les 50. hommes qui l'escortoient se furent rendus à discrétion : que ces mécontents eurent néanmoins la civilité dans cette action d'envoyer au Gouverneur de cette dernière Place les paquets & Lettres qui lui étoient adressées. Mr. Jean-Luc Pallavicino est parti de cette Ville pour la Cour de *Vienne*, où il va en qualité d'Envoyé Extraordinaire de cette République ; Mr. Allemani, servi de trois des Felouques de cet Etat, est aussi parti pour *Antibes*, d'où il se rendra par terre à la Nonciature d'Espagne. Le Patron d'un Bâtiment venu d'*Alexandrie* a rapporté qu'il étoit entré dans le Port de *Suez* quatre Vaisseaux venans de *Flada* chargés de 8000. ballots de Caffé ; ce
qui

qui en avoit fait baisser le prix ; & que le Bacha du *Caire* ayant fait arrêter les Chefs d'une rebellion qui avoit commencé à éclater, & accordé une amnistie generale à tous les autres, la tranquillité avoit été entierement rétablie dans ces quartiers-là.

XII. *Venise*. Le Doge accompagné du Sénat en Corps & des Ministres étrangers, assista pendant la Semaine sainte aux fonctions ordinaires de ce tems-là, & ensuite à celles des Fêtes Pâques, qui se sont passées avec beaucoup de solemnité & de dévotion : Sa Serenité s'étant renduë la premiere de ces Fêtes à l'Eglise des Nobles Religieuses de *St. Zacharie*, pour y gagner l'Indulgence pleniere, y exposa la Couronne Ducale, à l'Abbesse du même Couvent, comme cela se pratique tous les ans, en reconnoissance de ce qu'une pareille Abbesse a ci-devant fait present de plusieurs bijoux de prix, dont cette Couronne est ornée : Le lendemain un Convoi de six Vaisseaux de transport fit voile du port de cette Ville pour *Corfou*, ayant à bord une grosse somme d'argent, une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, trois Compagnies d'Infanterie & un bon nombre de recrues, destinées à renforcer les Regimens qui ont leurs quartiers dans cette Isle.

XII. *Coire*. Les députés de la Diette generale des Liges Grises assemblés en cette Ville, ayant fait des plaintes par écrit au Comte de *Wolkenstein*, Ministre de l'Empereur, de ce que la réponse de Son Excellence à un Mémoire qu'ils lui avoient présenté d'abord après son arrivée touchant le *Laghetto*, ne repondoit pas à l'esperance qu'ils avoient conçue que cette affaire seroit dans peu terminée à la satisfaction des Liges ; d'autant plus qu'ils étoient persuadés, que l'article touchant la sortie des Reformés a été exécuté conformément à la
Capitu-

Capitulation : Le Comte de Wolkenstein a répliqué là-dessus ; “ Que puisque contre son attente l'Assemblée ne paroît pas contente de la proposition qu'il leur avoit faite par son précédent Mémoire (ou réponse) au sujet du *Laghetto* , “ il en donneroit part au Gouvernement de *Milan* ; “ ajoutant à cela : que comme suivant de bons avis , il y avoit encore plusieurs Reformés dans la *Valtelline* , & que l'Empereur son Maître souhaitoit que la sortie en soit totale , conformément à la teneur de la Capitulation du *Milanez* , Sa Maj. Imp. avoit résolu de suspendre en attendant les avantages dont les Lignes doivent jouir en vertu de cette Capitulation. “

XIV. *Geneve*. On apprend de cette Ville que le Roy de Sardaigne s'étant rendu le 28. Mars de *Turin* à *Chambery* , où le Roy Victor - Amedée se tenoit toujours , la Régence de cette République avoit envoyé une Députation solennelle , pour y complimenter là - dessus Sa Majesté , qui l'a reçue avec toutes les marques de bonté imaginables ; que le soir du même jour le feu prit avec tant de véhémence au Château de cette Ville-là , qu'en peu de tems il fut presque entièrement réduit en cendres avec tous ses meubles & autres effets précieux , & que les deux Rois avoient été obligés de se retirer ailleurs , pour échaper à la fureur des flammes : ce qui a , dit-on , déterminé Leurs Majestés de partir dans peu pour retourner à *Turin*.

ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **V**ersailles. Le Roy prenoit regulierement 4. fois la semaine le divertissement de la Chasse pendant le Carême dernier , & les autres jours Sa Majesté les employoit à faire ses dévotions & à tenir Conseil. La Reine faisoit assembler fort souvent pendant le même-tems , toutes les Dames de sa Maison : les Curés de l'ancienne & de la nouvelle Paroisse se rendoient aussi alternativement par ordre de S. Maj. à ces Assemblées , pour y faire des exhortations ; & chaque fois l'on faisoit une quête pour les pauvres. Le 11. Mars au retour de la Messe, le Roy signa le Contract de Mariage de Mr. Molé , Président à Mortier du Parlement de Paris , avec Mademoiselle Bernard ; & donna le 13. une Audience particuliere au Marquis de Stainville, Ministre du Duc de Lorraine , qui remercia ce Monarque de la part de Son Altesse Royale, du portrait en grand de S. M. dont Elle a fait depuis peu présent à ce Prince.

II. Le Dimanche des Rameaux le Roy accompagné du Duc du Maine & du Prince de Dombes , se rendit à la Chapelle du Château , où Sa Maj. assista à la benediction des Palmes faite par l'Abbé Brosseau, Chapelain de la Chapelle de Musique , qui en présenta une au Roy : ce Monarque , ayant adoré la Croix entendit la grande Messe ; & intervint l'après-midi aux Vêpres & à la Prédication du Pere Perusseau Jesuite : La Reine étant allée le lendemain à l'Eglise Paroissiale , y reçut après la
Messe ,

Messe, la Communion par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumônier ; & le 22. le Roi ayant entendu le Sermon de la Cène prononcé par l'Abbé Seguy, S. M. lava les pieds à 12. pauvres hommes, & les servit aussi à table : Le Duc de Bourbon, Grand-Maître de sa Maison, à la tête des Maîtres d'Hôtel, précédait le Service, dont les plats étoient portés par le Duc d'Orléans, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Comte de Thoulouse, & les principaux Officiers du Roi. L'après-midi la Reine lava pareillement les pieds à 12. pauvres filles qu'Elle servit ensuite à table : Le Marquis de Villacerf, premier Maître d'Hôtel de S. M. marchoit devant le Service, dont les plats étoient portés par Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Clermont, Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, & les Dames du Palais. Après cette cérémonie L. M. entendit dans la Chapelle du Château l'Office des *Tenebres* qui fut chanté par la Musique. Le Roi a fait distribuer un habit neuf blanc & 4. Louis d'or à chacun des 12. pauvres hommes ; & la Reine a fait donner quelque linge & 50. livres à chacune des pauvres filles à qui Elle avoit lavé les pieds.

III. On a fait joier les jets-d'eau ordinaires de cet agréable lieu en présence du Baron de Schefted, Ambassadeur du Roi de Dannemarc, & de Madame son Epouse : Ce Ministre qui doit partir au premier jour avec toute sa Famille, pour retourner à sa Cour, a résolu de faire le voyage par terre ; mais ses bagages, & la plupart de ses Domestiques descendirent la *Seine* il y a quelques jours, pour se rendre à *Roijen*, où ils s'embarqueront pour *Copenhague* ; & l'Ambassadeur qui doit venir le remplacer ne partira, dit-on, de *Copenhague*, qu'après le Couronnement du Roi son Maître. Les fêtes de Pâques

Pâques se sont passées avec beaucoup de dévotion à la Cour, & L. M. ont assisté à toutes les fonctions pieuses de ces jours-là. Mr. Delci, Archevêque de Rhodes, qui arriva le 15. précédent de Rome à Paris, en qualité de Nonce Ordinaire du Pape, eut le 27. la première Audience particulière du Roi, de la Reine & de Monseigneur le Dauphin, à laquelle il avoit été conduit par Mr. Hebert, Introduceur des Ambassadeurs : Le même jour l'Ambassadeur de Dannemarc eut l'honneur de présenter au Roi 14. Faucons de la part de S. M. Danoise, parmi lesquels il y en avoit un blanc d'une beauté singulière : Le lendemain le Roi ayant déclaré qu'il avoit dessein de faire cinq voyages à Ramboillet, jusqu'à la Fête-Dieu, ce Monarque partit effectivement quelques heures après pour se rendre à ce Château. On a levé Monseigneur le Dauphin qui eut le 23. 18. mois accomplis.

IV. La nouvelle qui fut apportée à la Cour sur la fin de Mars, de la conclusion d'un Traité de pacification entre l'Empereur & le Roi de la Grande-Bretagne, signé à Vienne le 16. du même mois par les Ministres de ces deux Puissances, a occasionné diverses conférences entre ceux de S. M., à l'issue desquelles on a dépêché des Exprés en différentes Cours. Sans que l'on sçache encore le contenu des Articles de ce Traité, on débite comme une chose certaine que le Roi d'Espagne & L. H. P. les Etats Generaux des Provinces-Unies accederont à ce Traité, auquel ils doivent être également invités par L. Maj. Imperiale & Britannique : c'est de quoi nous pourrons être mieux éclaircis dans la suite : Cependant l'on parle déjà de faire une réforme considérable dans les Troupes du Roi, & l'on fait aussi courir le bruit qu'il y a de même une Alliance offensive

sive & défensive , qui se négocie entre divers autres Potentats.

V. Le 3. Avril le Roi partit de nouveau pour *Ramboisillet* , où S. M. faisoit état de rester jusqu'au 9. : Ce Monarque donna sur la route aux Seigneurs & Dames de la Cour , le divertissement d'une partie de chasse , avec des Faucons , dont le blanc qui lui avoit été présenté depuis quelques jours de la part du Roi de Dannemarck , surpassa tous les autres en vitesse. S. M. a fait divers changemens parmi les Intendans des Provinces du Royaume ; Mr. de Lesseville Intendant de *Pau* a été nommé à l'Intendance de *Soissons* , en la place de Mr. Daube, qui a demandé son rapel ; Mr. de Pomereuil doit aussi passer incessamment de l'Intendance de *Tours* à celle de *Pau* ; Mr. de la Gaziliere , Beaufrere du Contrôleur General des Finances , a pareillement été nommé pour remplir celle de *Tours* ; & ce dernier a déjà eu l'honneur de baiser la main du Roi pour le remercier de cet Emploi : Le Comte d'Evreux s'est démis au contraire avec l'agrément de S. M. de la Capitainerie de Chasse de *Monceaux* , en faveur du Duc de Boüillon son neveu ; & ce Seigneur a vendu aussi tout son équipage de Chasse.

VI. *Paris*. Les Chambres du Parlement de cette Ville s'étant assemblées le 9. du mois de Mars dernier , y reçurent divers nouveaux Conseillers ; & l'on y enrégistra aussi une Ordonnance qui fut publiée le lendemain , contenant 47. Articles , & portant reglement de la nature & de diverses conditions qui doivent s'observer désormais dans toute l'étendue du Royaume , par rapport aux Donations que les Sujets du Roi feront avant leur mort : on enrégistra en même-tems une Déclaration concernant les insinuations qui doivent se faire au sujet de ces Dons ; & l'on fit la même chose de diverses Lettres de

de dispense d'âge , & en particulier d'une en faveur de Mr. Molé , afin qu'il puisse prendre possession de la Charge de Président à Mortier dont il a déjà payé 50000. liv. ; & dans une autre séance il fut reçu en cette qualité ; Mrs. d'Ormesson freres gemmeaux , en celle de Conseillers , de même que Mrs. d'Ombreval & Thevenin : Mr. le premier Président fit ensuite un beau Discours sur la naissance de Mr. Molé , & sur le merite de feu Mr. Mathieu Molé , premier Président son Ancêtre ; auquel le nouveau Président répondit avec l'applaudissement universel de toute l'Assemblée qui fut fort nombreuse. Il court un bruit qu'outre l'Ordonnance qui regle les Testamens &c. dont nous venons de parler , il paroitra aussi dans peu un nouveau Reglement qui déclarera de nulle valeur tous les Testamens des Particuliers, au cas qu'ils n'ayent pas été passés par les mains de deux Notaires , & que les Testateurs ne restent en vie 40. jours après les avoir contractés.

VII. Il paroît ici un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 10. Mars , qui impose un silence general sur les disputes qui se sont élevées au sujet de l'Autorité spirituelle & de la Puissance séculière , sous peine , envers les Contrevenans , d'être traités comme rebelles aux ordres du Roi , & comme perturbateurs du repos public ; S. M. se reservant de prendre les mesures convenables pour conserver de plus en plus les droits inviolables des deux Puissances : Comme cette pièce est fort interessante , nous la rapportons ici tout au long , avec la Lettre du Roi adressée aux Archevêques & Evêques de son Royaume au même sujet : la voici.

Arrêt rendu au Conseil d'Etat du Roi à l'occasion des disputes qui se sont élevées au sujet de l'Autorité des deux Puissances.

LE Roi étant informé, qu'à l'occasion de quelques Ecrits qui se sont répandus dans le public, il s'est élevé de nouvelles disputes sur différentes matieres, & entr'autres sur ce qui concerne la nature, l'étendue & les bornes de l'Autorité Ecclésiastique & de la Puissance seculiere ; S. M. attentive à remplir tout ce que la Religion exige de son pouvoir, sans manquer à ce qu'Elle se doit à Elle même, regarde comme son premier devoir, d'empêcher qu'à l'occasion de ces disputes, on ne mette en question les droits sacrés d'une Puissance qui a reçu de Dieu seul l'autorité de décider les questions de Doctrine sur la Foy, ou sur la regle des mœurs ; de faire des Canons ou regles de discipline, pour la conduite des Ministres de l'Eglise & des Fideles dans l'ordre de la Religion ; d'établir ces Ministres, ou de les destituer, conformément aux mêmes regles, & de se faire obéir, en imposant aux Fideles, suivant l'ordre canonique, non seulement des penitences salutaires, mais de véritables peines spirituelles, par les Jugemens ou par les Censures que les premiers Pasteurs ont droit de prononcer & de manifester, & qui sont d'autant plus redoutables qu'elles produisent leur effet sur l'ame du coupable, dont la résistance n'empêche pas qu'il ne porte malgré lui la peine à laquelle il est condamné. Si la Religion de S. M. l'oblige, comme Protecteur de l'Eglise, & en qualité de Roi Très-Christien, d'empêcher qu'on ne donne aucune atteinte à ce qui appartient si essentiellement à la Puissance spirituelle ; son intention est aussi qu'elle continuë de jouir paisiblement dans ses Etats, de tous les Droits ou Privilèges qui lui ont été

été accordés par les Rois ses prédecesseurs, sur ce qui a pour objet l'apareil extérieur d'un Tribunal public, les formalités de l'ordre ou du stile judiciaire, l'exécution forcée des Jugemens sur le corps ou sur les biens, les obligations ou les effets qui en resultent dans l'ordre extérieur de la Société, & en general tout ce qu'ajoute la terreur des peines temporelles, à la crainte des peines spirituelles. Mais comme les disputes qui commencent à s'élever, pourroient donner lieu d'agiter sur ces differens points, & sur tous ceux qui peuvent y avoir du raport, des questions temeraires ou dangereuses, non seulement sur les expressions qui peuvent être differemment entendues, mais sur le fond des choses mêmes; S. M. a crû devoir suivre en cette occasion l'exemple des Rois ses predecesseurs, en arrêtant d'un côté le cours de ces disputes naissantes, & en prenant de l'autre toutes les mesures que sa sagesse & sa pieté lui inspireront, pour les éteindre entierement: A quoi désirant pourvoir, S. M. étant en son Conseil, a ordonné & ordonne que toutes semblables disputes ou contestations, & pareillement celles qui peuvent y avoir raport, soient & demeurent suspendues, comme S. M. les suspend par le present Arrêt; imposant par provision un silence general & absolu sur ce qui fait la matiere des mêmes contestations; & en consequence fait S. M. très-expresses inhibitions & défenses à toutes les Universités du Royaume, notamment aux Facultés de Theologie & de Droit Civil & Canonique, de permettre aucunes disputes dans les Ecoles sur cette matiere; comme aussi d'enseigner ou de souffrir qu'on enseigne rien de contraire aux principes ci dessus marqués, sur les deux Puissances. Défend pareillement à tous ses Sujets, de quelque état, qualité & condition qu'ils soient, de faire aucunes Assemblées, délibérations, actes, déclarations, requêtes, poursuites ou procedures

dures à l'occasion de ces disputes, ou de tout ce qui peut les concerner ; d'écrire, composer, imprimer, vendre, débiter ou, directement ou indirectement, aucuns Ecrits, Livres, Libelles, Mémoires, ou autres ouvrages sur le même sujet, sous quelque prétexte, & sous quelque titre ou nom que ce puisse être ; le tout à peine aux contrevenans, d'être traités comme rebelles & désobéissans aux ordres du Roy, séditions & perturbateurs du repos public ; Sa Majesté se réservant à Elle seule, sur l'avis de ceux qu'Elle jugera à propos, de choisir incessamment dans son Conseil, & même dans l'Ordre Episcopal : De prendre les mesures qu'Elle estimera les plus convenables, pour conserver toujours de plus en plus les droits inviolables des deux Puissances, & maintenir entr'Elles l'union qui doit y regner, pour le bien commun de l'Eglise & de l'Etat ; Exhorte S. M., & néanmoins, enjoint à tous les Archevêques & Evêques de son Royaume, de veiller, chacun dans leur Diocese, à ce que la tranquillité qu'Elle veut y maintenir, par la cessation de toutes disputes, soit charitablement & inviolablement conservée ; Enjoint à tous Juges, chacun en droit soi, notamment au Sr. Herault, Conseiller d'Etat, Lieutenant - General de Police de la Ville de Paris, comme aussi aux Lieutenans Generaux & Juges de Police des autres Villes, de tenir la main à l'exécution du contenu du present Arrêt, sur lequel toutes Lettres Patentes nécessaires seront expédiées. Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant tenu à Versailles le dixième Mars 1731.

Signé, PHELYPEAUX.

LETTRE CIRCULAIRE DU ROY,
aux Archevêques & Evêques de son Royaume.

MONSIEUR l'Archevêque de * * * La lecture de l'Arrêt, que vous recevrez par par mon ordre, vous en fera connoître suffisamment les justes motifs. Vous y verrez que j'ai mis d'abord en sûreté, & les droits essentiels de la Puissance spirituelle, & ceux que la piété des Rois mes Predecesseurs y ont ajouté. Mon intention sera toujours de conserver & de maintenir les uns & les autres, sans que la Jurisdiction Ecclesiastique souffre jamais aucune atteinte. Si les inconveniens des Disputes presentes sur deux Questions mixtes, qui interessent les deux Puissances, m'ont porté à en suspendre le cours, & de toutes les procédures auxquelles elles auroient pû donner lieu, mon unique objet a été d'arrêter d'abord les premiers mouvemens des esprits, pour me mettre plus en état d'examiner & de prendre les moyens les plus propres de les éteindre entierement. Je ne le ferai même, comme l'Arrêt que j'ai donné, le porte expressément, qu'après avoir entendu les avis de ceux que je choisirai en partie dans l'Ordre Episcopal, pour ne prendre aucune résolution sur une matiere si importante, qu'avec la plus mûre délibération. Je compte jusques là, qu'entrant avec plaisir dans mes vûes pacifiques, vous affermissiez le silence présent par mon Arrêt, & la cessation de toute dispute, non seulement par votre vigilance, mais par votre exemple. Ce sera une nouvelle preuve de votre fidélité, de votre sagesse & de votre zele, pour éloigner tout ce qui pourroit alterer ou diminuer l'union que je veux faire regner plus que jamais entre les deux Puissances, pour le bien commun de l'une & de l'autre. Je ne serai pas moins disposé à

des Princes &c. Mai 1731. 331

à accorder aux Evêques le concours de mon autorité lorsqu'ils le jugeront nécessaire , pour empêcher le progrès d'une Doctrine qui tendroit à attaquer ou à affaiblir le pouvoir qu'ils tiennent de Jesus-Christ même , ou à faire revoquer en doute l'Autorité des décisions des premiers Pasteurs unis à leur Chef, qui sont reçues dans mon Royaume. Ce que je désire est , qu'il ne se fasse rien à ce sujet que de concert , & avec ce caractère d'uniformité , qui est aussi nécessaire pour le maintien de la Religion & pour l'honneur de l'Episcopat , que pour m'engager à soutenir par mon autorité ce que les Evêques croiront devoir faire , pour écarter l'erreur & pour enseigner la vérité. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , Monseigneur * * * , en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 11. Mars 1731.

Signé , L O U I S.

Et plus bas , P H E L Y P E A U X.

Eraudos : A Monsieur l'Archevêque de * * *.

On espere que l'Arrêt que nous venons de rapporter , & qui est fort dans le goût de la Cour de Rome , produira enfin l'effet qu'en attend Sa Maj. , & que l'esprit de parti se sentant par-là affaibli , on verra bientôt le calme rétabli dans l'Eglise de France , & cesser aussi les poursuites du Sr. Siège , contre les 40. Avocats du Parlement de cette Ville.

VIII. Le Pape a fait consulter Mr. Chirac , premier Médecin du Roy , sur la goutte dont il est incommodé de tems en tems , & sur le régime qu'il doit observer ; & comme il a été jugé à propos que S. S. devoit faire usage des gouttes du General de la Mote , le Roy a d'abord donné ordre de faire

partir pour Rome, un de ses Gentilhommes avec 200. petites phioles de ces gouttes, dont Sa M. fait présent à ce Pontife : Le Duc de St. Aignan qui devoit partir pour la même Ville, vers le commencement d'Avril, ne se mettra en chemin qu'au mois de Mai, les Equipages de ce Seigneur qui seront des plus magnifiques, ne pouvans pas être plutôt prêts. Le Testament du feu Prince de Monaco étant arrivé le 16. en cette Ville, fut ouvert le même jour à Issy, maison de plaisance du Cardinal de Fleury, en présence de S. Em., de Mr. d'Aguesseau, Grand Chancelier, du nouveau Prince de Monaco, & du Prince d'Isenghien; & l'on trouva, comme nous le dûmes le mois passé, que la Princesse Epouse de ce dernier, y étoit déclarée héritière universelle des biens que le Prince défunt possédoit à titre de Fiefs : la Lieutenance de Roy à Monaco, vacante par la translation de Mr. des Angles à celle de Calais, a été conférée à Mr. de Montgrenier, Lieutenant Colonel du Regiment de Pequigny, avec 700. livres de pension sur l'Ordre de St. Louis, outre celle de 800. livres qu'il avoit déjà sur le même Ordre.

IX. Le Marquis de Castellar, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, reçoit toujours de frequens Exprés de sa Cour avec des dépêches dont le contenu est impénétrable, & sur lesquelles Son Excel. confere fort souvent avec le Cardinal de Fleury & le Comte de Kinski, Ministre de l'Empereur : Ce Seigneur alla le 16. & le 17. Mars saluer la jeune Reine Doüaitiere d'Espagne au Château de Vincennes, où l'on avoit apporté la veille à Sa Maj. une somme de 25. mille pistoles à bon compte du doüaire annuel qui lui a été adjugé par la Cour d'Espagne. S. Ex. se rendit de nouveau quelques jours après au même Château, accompagné des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, & de plusieurs

autres personnes de distinction, où il complimenta cette Princesse sur l'anniversaire de la naissance de la Princesse de Brezil, qui étoit entrée dans la treizième année de son âge ; un grand nombre de Dames firent dans le même-tems de pareils complimens à S. M. qui les admit toutes à l'honneur de lui baiser la main.

X. A la priere des Peres de la Mercy, on arrêta le 17. une jeune Dame, qui avec un habit de velours garni de brillans, un Ecuyer, deux Laquais & un Carosse de louage, alloit quêter dans les maisons pour la rédemption des Captifs : elle fut d'abord conduite chez le Procureur General du Roy, où on l'interrogea ; & après avoir avoué que c'étoit pour elle-même qu'elle faisoit cette quête, afin de se relever de l'état déplorable où elle se trouvoit, on la mit en liberté, sous caution qu'elle se représenteroit lorsqu'elle en seroit requise : Tous les Domestiques qui étoient à son service trouverent le moyen de s'échaper aussi tôt que le Guet s'aprocha, pour l'arrêter.

XI. Les principaux Ingénieurs de cette Ville furent le 18. occupés à examiner de nouveau le projet du Canal de *St. Denis*, auquel on assure que la Cour a dessein de faire travailler cet Été ; mais sur le rapport des Architectes qui avoient été envoyés en *Bourgogne*, pour calculer les dépens du Canal qu'on parloit d'y creuser, les Etats de cette Province ont déclaré que la chose étoit impraticable, vû les difficultés qu'il y avoit ; de sorte qu'on ne croit pas que ce travail ait lieu, quoique Mrs. *Bannier*, de *Senozan*, & *Castanier*, qui en étoient les principaux Entrepreneurs, & trois des particuliers du Royaume les plus riches, ayent fait grand fonds là dessus, ayant même offert d'avancer de grosses sommes pour cet effet. La Cour a cependant en-

voyé 800. hommes à *Compiègne* pour travailler à une Chaussée qu'on va faire depuis cette Ville jusqu'à *Noyon* : L'Ordre du St. Esprit a résolu de faire aussi construite incessamment une nouvelle Eglise pour les Grands-Augustins, où cet Ordre a été ci-devant fondé : le Duc de Noailles a même à ce sujet présenté au Cardinal de Fleury un nouveau plan de cet Edifice, dressé par le Pere Nicolas-Augustin Architecte habile : comme il est magnifique, & d'une dépense beaucoup moindre que celle d'un autre plan qu'on avoit déjà fait voir à Son Eminence, Elle l'a approuvé ; & l'on va commencer incessamment la construction de cette nouvelle Eglise, de même qu'à tirer un nouveau Quai, depuis l'Horloge du Palais, jusqu'au Pont-Rouge, que le Corps de cette Ville a dessein de faire faire l'année prochaine ; en attendant l'on a fait estimer ici la valeur des maisons qu'on sera obligé d'abattre pour cet effet. Mr. le Duc d'Orleans a passé toute la Semaine Sainte, dans le Couvent des Religieux de Ste. Genevieve : La Duchesse douairiere sa mere faisoit état pour lors de revenir au premier jour de l'Abbaye de la Madeleine de Tresnel au Palais Royal, avec les Princesses ses filles ; & le bruit courtoit qu'une de ces Princesses, sçavoir, l'Abbesse de Chelles, avoit dessein de prendre l'habit de Carmelite.

XII. Un particulier qui avoit été envoyé dans le *Senegal*, pour y chercher des Mines, en est revenu depuis peu, & a rapporté au Conseil, que s'étant avancé 300. lieues dans le Pays, il y avoit rencontré une chaîne de montagnes, dans lesquelles il avoit trouvé jusqu'à 14. grottes, avec de riches mines d'or ; que les eaux de divers ruisseaux qui sortoient de ces montagnes charrioient beaucoup de poudre d'or, dont il a même apporté quelques épreuves ; ajoutant

tant que les Habitans de ce Pays là n'avoient aucune connoissance de la valeur de ce précieux métal, qui fait aujourd'hui le bonheur de la plûpart des hommes, & dont la possession leur feroit aisément preferer l'habitation de ces Contrées incultes, à celle de nos Provinces, même à celle de la Terre promise aux anciens Hébreux, où l'on ne voyoit découler des Montagnes que des ruisseaux de miel & de lait. Le Baron de Schefted, Ambassadeur de Dannemarc, partit ces jouts passés avec toute sa famille pour retourner à *Copenhague*; un Gentilhomme du Roy de Pologne est arrivé au contraire de *Varsovie* en cette Ville, avec le portrait de Sa Majesté Polonoise en mignature enrichi de diamans dont Elle faisoit présent au Marquis de Livry, en consideration de l'estime qu'Elle avoit pour lui, & pour la mémoire de feu l'Abbé de Livry son fiere, qui a été Ambassadeur de France à la Cour.

XIII. Le Conseil d'Etat a renvoyé à la décision du Parlement de *Paris*, les prétentions du Comte d'Aginois sur le Duché d'*Aiguillon*, qui lui est disputé depuis long tems; & ce dernier Tribunal vient enfin de terminer le procès de la Comtesse de *St. Maure* avec le Comte son époux, touchant leur séparation, en faveur de cette Dame, à qui le Comte est condamné de rendre ce qu'elle lui avoit apporté en mariage, & de payer aussi tous les dépens du Procès: Le 4. Avril l'Abbé Guilbaut & Mr. Montagni, tous deux Conseillers, firent chacun aux Chambres de cet illustre Corps, qui étoient pour lors assemblées, un très-beau discours, pour les encourager à continuer de faire au Roy des humbles représentations, sur les abus qui se commettent presque journellement, touchant la dernière Déclaration de S. M. On a mis deux hommes au Carcan pour avoir imprimé, & débité, nonobstant les défenses, quelques

quelques Ecrits contre la même Constitution ; & le Roy a, dit-on, nommé une Commission pour faire un Reglement touchant les Jurisdiccions Ecclesiastique & Séculiere qui sera composée des Cardinaux de Fleury, de Bissy, de Rohan, des Archevêques de Roüen & de Sens, de deux Evêques, du Chancelier, du Garde des Sceaux, & de deux Conseillers d'Etat.

XIV. L'Abbé Lanti, Nonce Extraordinaire du Pape, ayant exposé pendant quelques jours à la vûe du public dans son Appartement les magnifiques Langes benits qu'il a aportés pour Monseigneur le Dauphin, fit le 7. son entrée publique en cette Ville, & se rendit le 9. à *Versailles*, avec un train superbe, afin de présenter le lendemain ces Langes à S. M. : on s'attend que le Prince George de Hesse-Cassel frere du Roy de Suede, qui est arrivé ici depuis quelques jours, ira aussi dans peu à *Versailles* pour y saluer L. M. Les quatre Vaisseaux de guerre qui ont fait voile de *Toulon*, sous le Commandement de Mr. de Gué Trouÿn, comme nous le dimes dans l'un de nos précédens Journaux, sont allés exécuter une certaine Commission de la Cour auprès des Régences d'*Alger* & de *Tunis* ; & l'on débite que l'équipement des autres Vaisseaux de guerre & des Galeres qu'on faisoit dans le même Port & dans celui de *Marseille*, a été contremandé.

XV. On a reçu avis que plusieurs maisons avoient été reduites en cendres par accident à *Cuve*, Bourg situé en *Normandie* entre *Vire* & *Avranches* ; & qu'il étoit tombé une si grande quantité de neiges du côté de *Nevers*, que pendant deux mois entiers les Payfans n'avoient pû travailler à la terre : ce qui les avoit jetté dans une misere extraordinaire ; mais que l'Evêque en a été si sensiblement touché, qu'il en a nourri un grand nombre à ses propres dépens, pendant

pendant plus de quinze jours. Un enfant de 28, mois tomba sur la fin de Mars dernier par les fenêtres du troisième étage d'une maison, sans qu'il se fit qu'une légère blessure : ce qui fait ici l'étonnement d'un chacun, de même que la chute d'un Charpentier, qui vers le même-tems tomba du haut d'une autre maison sur une femme qui étoit assise sur une Charette, & qui eut par-là ses deux jambes cassées, sans que le Charpentier se fit aucun mal.

XVI. Metz. Nous plaçons ici avec plaisir la Harangue que Mr. de Bionville, Maître Echevin, & Lieutenant General de Police de cette Ville, a prononcée depuis peu, avec son éloquence ordinaire, à Mgr. le Duc de Cambou & de Coislin, Evêque de Metz à l'occasion du nouvel Edifice que ce genereux & liberal Prélat a fait construire ici pour le soulagement de cette Ville : les pièces de ce sçavant Magistrat méritent d'être transmises à la posterité.

MONSEIGNEUR,

ACcoutumez depuis long tems à vous rendre nos très-humbles actions de graces de tant de bienfaits, dont vous continuez de nous combler, nous ne trouvons plus de termes propres à former des remerciemens convenables à la grandeur & à la dignité du présent dont vous venez encore de gratifier la Ville & le public. Le somptueux Edifice qui en fait l'objet, suppléera au défaut de nos expressions, & fera lui même jusques aux tems les plus reculés, l'éloge de votre piété & de votre magnificence ; tandis que nos Registres, dépositaires de ces grands événemens, instruiront nos neveux des obligations infinies dont nous vous sommes redevables : Il ne nous reste, Monseigneur, pour donner des marques
encore

encore plus éclatantes de nôtre reconnoissance, qu'à vous supplier d'agr er que cette Place qui fait aujourd'hui le plus bel ornement de la Ville, porte le nom de son Illustre Bienfaiteur ; de trouver bon que nous en c elibrions la d edicace avec toute la solennit e qu'elle m erite ; & que les Peuples participent   la joye que doit inspirer dans les c oeurs de tous nos Habitans, un  tablissement qui n'est fait que pour leur avantage, leur soulagement, & la tranquillit e de leurs familles. Au surplus, Monseigneur, nous laisserons agir n otre z ele, dont les projets dans leur ex ecution, ne peuvent  tre imit es que par lui seul ; & nous continuerons nos v oeux les plus ardens pour la prosp erit e du grand Pr elat, dont les jours, qui nous sont si pr etieux, de quelque  tendue qu'ils puissent  tre, n' galeront jamais le nombre de ses charit es & de ses largesses.

A R T I C L E. V.

*Contenant ce qui s'est pass e de consid erable en
ALLEMAGNE depuis le mois der-
nier.*

I. **V**ienne. Apr es une gel ee d'environ trois mois consecutifs, les glaces du Danube se d tach erent enfin au commencement du mois de Mars & furent entra n ees en bas par le courant des eaux. On a m eme fait partir pour Belgrade une Barque charg ee de munitions de guerre, & l'on a aussi embarqu e depuis dans un autre B atiment 8000. fusils & 3000. pistolets pour  tre transport es   cette Forteresse, d'o  l'on apprend que l'Ecuyer de l'Ambassadeur du Grand Seigneur, ayant achev e sa quarantaine, y  toit arriv e charg e d'une Lettre de ce Ministre

nistre pour le Prince Eugene de Savoye, par laquelle il lui faisoit sçavoir, qu'il esperoit avoir dans peu l'honneur de s'aboucher avec lui. La Cour envoya là dessus des ordres sur la frontiere, de rendre à cet Ambassadeur tous les honneurs possibles, de le défrayer partout, & de le faire accompagner par une escorte convenable. Le 9. il arriva de *Constantinople* en cette Ville huit Turcs de distinction, escortés par quelques Dragons du General Palfi, allans voyager en *Allemagne*, en *Hollande*, en *Angleterre*, & en divers autres pays; quelques jouts après il en arriva encore cinq, & le Prince Eugene de Savoye leur a fait donner à tous un passeport, avec ordre aux Commandans dans les Pays Héritaires, de les faire escorter de Ville en Ville par dix Cavaliers. Le Baron Busch, Ministre de l'Electeur Palatin, est au contraire parti d'ici pour aller exécuter une Commission de S. A. E. auprès de l'Electeur de Mayence à *Breslaw*; & le Comte Ottocar de Starembeg est aussi allé prendre possession du Gouvernement de la Ville de *Prague* en *Boheme*. Le Comte Joseph de Valsassines, Ministre Plénipotentiaire de l'Evêque de *Coire*, a reçu des mains de l'Empereur l'investiture de l'Evêché de cette Ville-là; & le Baron Etienne de Randwick a été élevé par ce Monarque à la Dignité de Comte de l'Empire, en consideration de son rare merite & des fideles services qu'il a rendus au public au dernier Congrès d'*Utrecht* & en diverses autres occasions; S. M. a nommé aussi le Baron de Kirnenberg, pour aller commander dans la Forteresse de *Hesse-Rhinfelds*, & Elle a fait donner aux Capucins de *Vienne* une somme d'argent suffisante, pour faire bâtir un Couvent de leur Ordre à *Moscow*, avec la permission de l'Imperatrice de Russie.

II. Les allées & les venuës des Couriers ont été extraordinaires pendant un tems, & les conferences
entre

entre divers Ministres, plus assiduës que jamais chez le Prince Eugene de Savoye ; cependant le résultat n'en étoit pas moins impenetrable qu'auparavant, & les plus clairvoyans regardoient encore pour lors comme bien éloigné le Traité qu'on y conclut le 16., & dont la nouvelle a causé depuis partout une joye inexprimable : Ce jour-là sur les dix heures du matin les Ministres de l'Empereur s'assemblerent chez Son Altesse Ser. le Prince Eugene de Savoye, & y signerent avec Mr. Robinson, chargé des affaires de la *Grande Bretagne*, un Traité d'Alliance & d'Union entre ces deux Cours, tendant à terminer les differends qui ont regné entre S. M. Imp. & le Roi d'Espagne. Quoiqu'il paroisse déjà quelques Articles de ce Traité, nous jugeons à propos de n'en rapporter encore aucun, dans la crainte ou nous sommes d'avancer quelque chose de contraire à la verité : Cependant l'on publie comme une chose certaine que routes les Puissances du Traité de *Vienne* & de celui de *Seville* sont invitées d'accéder à ce dernier, qui doit, dit on, avoir pour base la *Quadruple Alliance*.

III. Le Dimanche des Rameaux Leurs Majestés Regnantes, accompagnées de la Serenissime Archiduchesse Leopoldine, se rendirent à la principale Eglise des Augustins Déchaussés, où Elles assisterent à la benediction des Palmes, qui fut faite par le Cardinal de Colonitz, Archevêque de cette Capitale, & ensuite à la Procession & à la Prédication ; l'après-midi L. Maj. allerent à celle des Capucins assister aux Vêpres de ce jour-là, & adorer le Venerable qui y étoit exposé pour 40. heures. Le lendemain, fête de St. Joseph, la Famille Imperiale ayant entendu le Service Divin dans la grande Chapelle du Palais, les Epousailles de la Comtesse née de Turheim, Dame de Chambre de l'Imperatrice

ratrice Doñairiere Amelie , avec le Comte Gui de Staremberg , Chevalier de la Clef d'or , se firent en la presence : celles de Marie-Elizabeth née Comtesse de Sintzendorff , Dame de la Cour & de la Chambre de l'Imperatrice Regnante , avec le Comte Charles de Hardegg , Camerier de la Clef d'or de l'Empereur , s'étoient aussi faites au Palais quelques jours auparavant en presence de ce Monarque & de toute son Auguste Famille.

IV. Le 20. L. M. suivis d'une infinité de Seigneurs & de Dames , allerent à *Hernaltz* , lieu situé à une heure de cette Ville , visiter le Sepulchre du Sauveur fait en la maniere de celui de *Jerusalem* ; le même jour & les deux suivans elles assisterent aux fonctions pieuses qui se firent dans la Chapelle du Palais ; & le Jeudi saint L. M. , après avoir entendu une Messe basse dans l'Eglise des Augustins Déchaussés , & y avoir reçu la Communion , l'Empereur fit la cérémonie annuelle de laver les pieds à 12. pauvres Vieillards dont l'âge ensemble alloit à 971. ans ; & l'Imperatrice Regnante en fit autant à 12. pauvres vieilles qui faisoient 1028. ans. Le soir L. M. Regnantes intervinrent encore à l'Office des Tenebres dans la même Eglise : le lendemain Elles entendirent le Sermon de la Passion dans la grande Chapelle du Palais , & l'après midi Elles allerent de nouveau faire leurs devotions dans la principale Eglise des Augustins Déchaussés.

V. On fait ici de grandes caresses au Duc de Liria , Ministre d'Espagne , qui est aussi regardé de fort bon œil à la Cour : Son Exc. , dont le train étoit fort lesté lors de son arrivée , vient d'y ajouter encore une livrée magnifique , & de prendre seize nouveaux Domestiques à son service , auxquels elle donne seize florins par mois pour leur nourriture seulement : Immédiatement après la conclusion du

Traité dont nous avons déjà fait mention , ce Seigneur dépêcha un Exprés à sa Cour , pour l'informer de cet événement ; & l'on assure qu'il n'attend que le retour de ce Courier , & d'un autre qui est parti aussi peu après d'ici pour *Seville* , afin de prendre un caractère publique. Nous esperons être en état le mois prochain de communiquer à nos Lecteurs les Articles de ce Traité , qui ne doivent paroître qu'après l'échange des Ratifications que l'on a envoyé à la Cour de *Londres*.

VI. L'Empereur a , dit-on , reçu de *Rome* un grand Coffre rempli de toute sorte de Reliques dont le Pape lui a fait present ; & S. M. faisoit préparer au commencement d'Avril un bon nombre de Barriques d'excellent vin de *Tokai* dont Elle avoit dessein de faire present au Roi de la Grande Bretagne : on assure qu'Elle a fait aussi remettre 300. mille florins à *Bruxelles* , pour aider à rebâtir le Palais de cette Ville , consumé par le dernier incendie ; & que la Cour ayant reçu depuis peu un Exprés de *Florence* , avec le Testament du grand Duc , par lequel S. A. R. déclaroit l'Empereur son Exécuteur Testamentaire ; ce Courier y avoit été renvoyé avec une réponse convenable là-dessus.

VI. Le Baron de Schmetau , General au service de l'Empereur , a reçu ordre du Conseil de Guerre de se rendre incessamment avec deux Ingénieurs au *Vieux Brissac* & à *Kehl* , pour examiner l'état de ces deux Fortereffes , & en faire ensuite le rapport : la Cour a pareillement envoyé des ordres dans quelques Provinces , par où l'on connoit de plus en plus la sagesse de ses Conseils & de ses résolutions dans les affaires de la conjoncture , qui paroissent avoir pris une autre face depuis la signature du dernier Traité : On parle de faire revenir d'*Italie* plusieurs Regimens ; & l'on débite pour certain que le Sr. Schildenberg ,

Schildenberg , qui s'étoit engagé de livrer 6000. Chevaux de remonte pour ce Pays-là , avoit reçu ordre de n'en fournir que 200. La Cour va prendre au premier jour le deuil pour mort du Duc de Brunswick-Wolfembutel, oncle Paternel de l'Imperatrice Regnante, arrivée le 23. Mars dernier & qui lui a été notifiée dans les formes.

VII. Le 25. , jour de Pâques , l'Empereur & l'Imperatrice son Epouse , accompagnés des deux Archiduchesses leurs filles , de l'Archiduchesse Leopoldine , de l'Ambassadeur de Venise, des Chevaliers de la Toison d'or, des Cameriers de la Clef d'or, & d'une infinité d'autres personnes de distinction, assisterent au service divin dans l'Eglise Métropolitaine de cette Ville : Après leur retour au Palais L. M. dînerent en public dans la Salle des Chevaliers, & le soir Elles entendirent une Prédication Italienne , & ensuite les Vêpres dans la Chapelle du Palais. Le lendemain on célébra à la Cour avec beaucoup de magnificence l'anniversaire de la naissance de la Serenissime Archiduchesse Leopoldine Marie-Madelaine , qui entra ce jour-là dans la quarante troisième année de son âge. Le Sieur Montague, Courier du Cabinet est revenu de *Moscow*, où l'on a au contraire dépêché un autre Exprés avec la Ratification du dernier Traité d'Alliance conclu avec la Cour de *Russie*, qui a été notifié à tous les Ministres étrangers qui sont ici. On remarque que le Duc de Liria, a journellement des conférences avec Mr. Robinson, chargé des affaires de la Grande-Bretagne, que l'on croit rouler sur l'accession de S. M. Catholique au Traité dernièrement conclu entre Sa Majesté Imperiale & cette Couronne.

VIII. *Brunswick*. On avoit conçu encore quelque esperance pour le rétablissement de la santé du
Duc

Duc de Brunswick-Wolfembutel , depuis ce que nous en dûmes à l'Article d'*Hannover* du mois dernier , mais le 23. Mars ce Prince se trouva si mal , qu'il mourut entre les six & sept heures du matin , âgé de 69. ans & 15. jours , étant né le 8. Mars 1662. : il est fort regretté de tous ses Sujets en general , dont il s'étoit acquis l'amour & le respect par son rare mérite, sa justice & son doux gouvernement : Ce défunt Prince se nommoit Auguste-Guillaume , & il ne laisse point d'enfans , quoiqu'il ait eu trois Epouses consecutives : La premiere étoit Christine Sophie, fille du Duc Rudolphe Auguste de Brunswick , morte le 26. Janvier 1695. : la seconde, Sophie-Amelie, fille du Duc Chrétien-Albert de Holstein-Gottorp , morte le 27. Fevrier 1710. dans la quarantième année de son âge ; & la troisième qui est encore en vie , Elizabeth-Sophie Marie, fille du Duc Rudolphe-Frederic de Holstein-Norbourg , qui avant son mariage étoit veuve d'Adolphe-Auguste , Prince Héritaire de Holstein-Ploën. C'est le Duc Louis Rudolphe de Blankenberg , son frere unique & Pere de l'Imperatrice Regnante qui hérite de ses titres & Etats ; mais le défunt Duc regle, entr'autres, par son Testament un Doüaire pour la Duchesse sa veuve, & nomme aussi quelques Ministres pour avoir soin de ses interêts. D'abord après la mort de Son Altesse Serenissime , on dépêcha des Exprés en diverses Cours , pour leur en donner avis ; & entr'autres un à celle du Duc Louis-Rudolphe de Brunswick-Blankenberg son Successeur. Des avis venus depuis portent que ce Prince immédiatement après la reception de cette nouvelle , fit prendre possession des Forteresses de *Brunswick* , de *Wolfembutel* , de même que de tout le Duché ; Que S. A. Ser. faisoit état de se rendre à la premiere de ces Villes d'abord après les fune-

railles

railles du feu Duc son frere ; que cependant elle déclara Monsieur Munckhausen son premier Ministre , & Monsieur de Wederkopf , Conseiller Privé & Grand Maître de sa Cour ; que le Baron de Stein , qui avoit été premier Ministre du feu Duc , devoit passer au service du Roy de la Grande-Bretagne ; que l'on devoit ouvrir incessamment le Testament du feu Duc ; & que la Duchesse Doüairiere iroit faire sa résidence au Château de Zell , conformément à une convention faite avec Sa Majesté Britannique.

IX. *Prusse.* Monsieur de Bestuchef, Ministre de Russie en cette Cour, qui se tient toujours à *Potzdam*, alla le 12. Mars dernier présenter au Roy de la part de l'Imperatrice sa Souveraine, 70. hommes de recrüs d'une hauteur extraordinaire, que S. M. avoit fait choisir dans ses Troupes ; & ces recrüs ont été ensuite conduites à *Berlin* par le Comte Matueof, Capitaine Lieutenant dans un des Regimens des Gardes Russiennes, & par Mr. Calsam, Capitaine dans celui du Roy, qui a honoré le premier de l'Ordre de la *Generosité*, en le gratifiant aussi d'une médaille d'or de la valeur de 500. ducats. Le Comte de Seckendorff, Ministre de l'Empereur, recevoit dans le commencement de ce mois des Exprés de sa Cour plus fréquemment qu'à l'ordinaire avec des dépêches, dont le contenu étoit toujours gardé fort secret : Cependant ce Seigneur en ayant reçu depuis peu un extraordinaire, se rendit d'abord à *Potzdam*, pour donner avis au Roy que l'accommodement qui se négocioit depuis quelque tems, fut enfin conclu & signé à *Vienne* le 16. entre les Ministres de S. M. Imp., & Mr. Robinson chargé des affaires de la Grande-Bretagne auprès de ce Monarque ; & cette nouvelle causa ici une joye uniyerselle. On travaille aux dispositions nécessai-

res pour le Camp, dont on a parlé dans nôtre dernier Journal, qui doit se former près de cette Capitale, des Troupes de la Maison de S. M. & autres, dont la revûë est fixée au 20. du mois de Mai prochain : Le Comte de Finck, & quelques autres Generaux Prussiens, doivent se rendre dans peu en Prusse, où l'on doit former aussi deux Camps, sçavoir, un près de *Kônigsberg*, & l'autre à *Weblau*. Un nouveau Corps de Hussars paroîtra, entr'autres, avec des montures magnifiques, au premier de ces Campemens ; & l'on croit que le Roy fera alors une nombreuse promotion, parmi les Officiers de ses Troupes. Mr. Hanike Maréchal de la Cour de *Brunswick*, est venu à *Potzdamm* notifier au Roy la mort du Duc de Brunswick - Wolfembutel ; & Mr. de Sauveterre, chargé des affaires de la Couronne de France, qui avoit fait de grands préparatifs pour célébrer le 15. du mois de Février dernier l'anniversaire de la naissance du Roy son Maître, a remis cette fête au 15. de Juillet prochain, à cause que les liqueurs & autres provisions, qu'il avoit fait venir des Pays étrangers, ont été gâtées par la gelée.

X. *Saxe. Dresde.* Le 10. Mars le Roy de Pologne revint de *Varsovie* en cette Ville, jouissant d'une santé parfaite : En passant à *Kargen*, Ville située dans la *Haute-Pologne*, sur la frontiere de la *Nouvelle-Marche*, S. M. y choisit un endroit pour faire construire un Palais magnifique, & donna même ses Ordres d'y travailler incessamment avec une déclaration que ce Palais reviendroit après sa mort à Mr. d'Unruhe, propriétaire de la Ville & du terrain où il devoit être bâti. Le Roy est allé depuis passer quelque-tems au Château de *Mauritzbourg*, où le Marquis de Prohenge, revenu de la Cour de France, a eu l'honneur de le saluer ; de même que Mr. Wytepski

Wytepski, qui est arrivé de *Varsovie*, pour faire rapport à S. M. de tout ce qui s'y est passé avant & après la rupture des conférences entre les Commissaires & les Ministres étrangers : Un Exprés dépêché de *Vienne* vers le milieu de ce mois, alla aussi d'abord après son arrivée trouver le Roy dans le même Château, pour lui remettre les Lettres dont il étoit chargé ; & qui contiennent, dit-on, une invitation de l'Empereur, à vouloir accéder au Traité conclu depuis peu entre S. M. Imp. & le Roy de la Grande-Bretagne. Le Comte de Frise, Grand Chambellan, & Mr. Bose Lieutenant General des Armées de S. M. Pol. & Commandant de *Wittenberg*, ont été faits tous deux Generaux d'Infanterie : Le Comte de Hoim, au contraire vient d'être disgracié, sans que l'on en sache encore le sujet : Le Roy lui envoya le 27. au matin un Billet, avec ordre de se retirer sur une de ses Terres nommée *Schaken*, où il fut conduit quelques momens après par un Ajudant General, qui se mit dans un Carosse avec lui : on mit en même-tems le Scellé sur tous les papiers de ce Ministre ; & le Roy a depuis nommé une Commission pour les examiner, & pour juger ensuite son affaire.

XI. *Ratisbonne*. La nouvelle de la signature du Traité entre l'Empereur & le Roy de la Grande-Bretagne a causé ici une joye inexprimable, & l'on croit que ce Traité sera communiqué dans peu à la Diette generale de l'Empire, d'autant plus que le Prince de Furstemberg, principal Commissaire de l'Empereur, a reçu ordre de differer de quelque-tems, un voyage qu'il a dessein de faire sur ses Terres en *Suabe*. Mr. Brawer, qui a résidé en cette Ville, en qualité de Ministre du feu Duc de Brunswick-Wolfembutel, notifia le 6. Avril à la Diette que le Duc Louis-Rudolphe de Blankenberg, frere de

ce défunt Prince , avoit fait prendre possession de ses Etats, après la mort du Duc son frere, & que S. A. S. l'avoit nommé son Ministre à la Diète.

XII. *Francfort.* Le 11. Avril entre les sept & huit heures du soir , la Princesse aînée de Brandebourg-Bareith arriva en cette Ville avec la Princesse Héritaire de la Tour, & Taxis & les deux Princes ses fils qui étoient allés à la rencontre jusqu'à *Wurzburg* : Elle fut reçue & complimentée sur son heureuse arrivée à la descente de son Carosse par tous les Princes & autres personnes de distinction qui se trouverent ici ; & la ceremonie de ses Epouailles avec le Prince Héritaire de la Tour & Taxis se fit le lendemain avec beaucoup de magnificence : la façade de leur maison fut entierement illuminée ; & il y eut aussi un repas servi avec profusion de tout ce qu'il y avoit de plus exquis.

XIII. On mande de *Cassel* que l'on y a commencé de grands préparatifs pour la réception du Roy de *Suede* qui y étoit attendu dans le mois de Juin prochain ; & que le Prince George, frere de S. M. Suedoise en étoit parti le 28. du mois de Mars, pour aller à la Cour de France, remercier le Roy de l'honneur qu'il lui avoit fait de l'appeller à son service en qualité de Lieutenant General de ses Armées : Ce Prince doit, dit on, exposer en même-tems à S. M. T. C. les raisons qui l'empêchent de profiter de cette faveur.

XIV. *Cologne.* Le 6. Avril on fit ici la Procession solennelle du saint Sacrement qu'on a accoutumé d'y faire tous les ans à pareil jour ; Tout le Clergé Séculier & Régulier y assista, de même que le Magistrat en Corps, plusieurs Prélats, & une grand foule de peuple ; & l'on a tiré à cette occasion le Canon des Ramparts & autres. Le 8. on commença à faire dans l'Eglise Cathédrale des
prieres

prieres publiques de 40. heures, avec l'exposition du Venerable, pour demander à Dieu, qu'il lui plût préserver de tout accident cette Capitale, & generalement tout le Pays : ces prieres doivent se continuer successivement dans toutes les Eglises de l'Electorat jusqu'au 5. Janvier de l'année prochaine 1732. On a reçu avis que le Comte de la Mark, Lieutenant General au service de l'Electeur Palatin, a été fait General en Chef des Troupes de la Basse-Westphalie, avec 500. risdales d'apointemens par mois, par les Députés de ce Cercle, qui sont encore assemblés à *Aix-la-Chapelle*.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable dans les Etats du N O R D depuis le mois dernier.

I. **P**ologne. *Varsovie.* L'Ambassadeur du Grand Seigneur, dont on a parlé dans le dernier Journal, eut le 27. Fevrier dernier son Audience publique de congé du Roy, avec les ceremonies accoutumées : on assure que S. M. & la Republique lui ont fait présent de 12000. ducats en especes, deux montres d'or, mille cuillieres & fourchettes d'argent, d'un Carosse magnifique attelé de six Mulets, & de huit autres Mulets qu'on lui a encore donnés, sur ce que l'on a remarqué que ce Ministre admiroit entr'autres, la beauté de ceux dont étoit attelé le Carosse : il a été aussi chargé de deux Lettres du Roy adressées l'une au Grand-Seigneur, & l'autre au premier Vizir ; & cet Ambassadeur dispoisoit alors toutes choses, pour retourner à la Cour, & étoit satisfait, non-seulement du succès de sa Commission ;

mission, mais aussi du bon traitement & des grands honneurs qu'il a reçus en celle-ci.

II. Le Baron de Bulau, Ministre Plénipotentiaire du Duc Ferdinand de Courlande, en recevant le 25. des mains du Roy l'investiture du Duché de ce nom, S. M. le chargea du Collier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc enrichi de diamans pour le Duc son Maître : Ce jour-là le Chevalier Schaub & Mr. Woodward, Ministres du Roy de la Grande-Bretagne, présentèrent à S. M. un Mémoire en faveur des Dissidens du Royaume, que l'on dit avoir été reçu gracieusement par ce Prince : Comme cette pièce a été renduë publique, nous ne faisons nulle difficulté de la placer ici, quoiqu'il ne paroisse pas que la Republique ait dessein d'y faire beaucoup d'attention, non plus qu'à celles que présenterent aussi à S. M., sur le même sujet, les Ministres de Russie, & celui des Etats Generaux, dont nous ferons mention, au paragraphe suivant. Entre tems voyons ce que porte le mémoire en question.

Mémoire présenté au Roy de Pologne par les Ministres d'Angleterre, le 25. Fevrier dernier.

S I R E ,

*C'*Est à regret que le Roy de la Grande-Bretagne nôtre Maître, se voit obligé de recourir derechef à l'amitié de V. Maj. ; en faveur d'une partie de ses Sujets, à qui d'autres font des torts manifestes, uniquement pour differer d'opinion avec eux sur quelques points de Religion ; Mais comme, malgré les sentimens de justice & d'humanité, que V. Maj. & la Republique ont à diverses reprises déclaré à leur égard, des Particuliers de ce Royaume continuent à les maltraiter, au mépris des Loix & de la charité :

le

le Roy nôtre Maître, touché de compnssion, s'adresse encore avec la même confiance à V. Maj., bien persuadé, que quand Elle en sera informée, Elle mettra une bonne fois la main, à ce que de pareils abus soient réparés, & n'arrivent plus à l'avenir.

Le détail, SIRE, en seroit trop long, & paroïtroit peut-être d'autant moins croyable à V. Maj., qu'il viendroit de nous, qui pouvons être suspects de partialité; Mais si V. Maj. daignoit donner Commission à son Ministre, ou à qui Elle jugera plus expedient, d'examiner les griefs des Dissidens, soit pour y remedier autant qu'on le pourra dès à present, soit pour preparer ce qu'il faudra, afin qu'il y soit plus amplement & plus solidement pourvû par la prochaine Diette, V. Maj. ne tarderoit pas à être convaincuë par Elle-même, que l'on sappe par les fondemens leurs droits & leurs Privileges les plus incontestables; Et que dans peu ils seroient totalement déponillés de leurs Eglises, de leurs Ecoles, & même de leurs possessions & libertés temporelles, si V. M. & la Republique les abandonnoient au zèle immodéré & illegitime de leurs malveillans.

Mais en attendant, SIRE, qu'on puisse dûement prendre connoissance des torts déjà faits aux Dissidens, & les redresser, le plus pressé semble être, que V. Maj. mette ordre à ce qu'il ne leur en soit pas fait de nouveaux. Pour cet effet, nous suplions très humblement & très instamment V. Maj., qu'il lui plaise d'enjoindre sans délai aux Evêques & aux Magistrats de ce Royaume, qu'ils ne permettent pas que rien soit innové au préjudice des droits & Privileges des Dissidens; Qu'on ne mette plus d'obstacle à leur culte où il est établi; Qu'on ne les empêche plus de reparer leurs Eglises & leurs Ecoles qui tombent en ruine; Que ni par citation ni par complication, on ne les force plus à répondre devant des Ju-

ges incompetens , pour des causes expressément & très-prudemment reservées aux Diettes Generales , ou au Tribunal immédiat de V. Maj. &c.

Nous avons , S I R E , d'autant plus lieu d'esperer , que V. Maj. se hâtera de rendre une main secourable à ses pauvres Sujets Dissidens , que l'interêt de l'Etat & celui même de la Religion , semblent l'exiger. Ils sont Membres de cette Republique , aussi bien que les Catholiques Romains ; V. Maj. est leur Pere commun ; les mêmes Loix assurent les droits & les libertés des uns & des autres ; On ne pourroit sans injustice , les exclure de la protection de ces Loix , tant qu'ils y obéissent avec fidélité & avec exactitude ; Ils ne demandent , S I R E , qu'à être traités en bons Citoyens , tandis qu'ils se comportent comme tels ; Et ils ne reclament l'autorité publique , que contre des Particuliers ou des Tribunaux inférieurs , qui abusent de la leur ; la licence à cet égard pouvant devenir aussi dangereuse à la Republique en general , qu'elle l'est aujourd'hui aux Dissidens en particulier.

Un autre grand Royaume s'est privé d'un nombre très considerable de bons & utiles Sujets , en privant les Protestans de leurs droits légitimement acquis ; Et V. Maj. , en garantissant ceux des Dissidens des atteintes qu'on y donne , contribueroit également à accroître le nombre & le Commerce des Sujets de cette Republique.

Supposé même , S I R E , que dans les traitemens severes qu'on fait essuyer aux Dissidens , l'on n'eût pour but , que de les amener à l'union des sentimens en matiere de Religion , V. Maj. est trop éclairée , pour ne pas reconnoître par l'experience de tous les Siècles , que la contrainte est la voye la moins propre & la moins naturelle pour y parvenir ; Et que les Catholiques Romains qui habitent dans les Etats Protestans de l'Europe , ne pourroient qu'être exposés aux mêmes

mêmes vexations qui seroient tolerées ici contre les Dissidens.

Ces considerations , SIRE , nous font tout attendre de l'équité & de la sagesse de V. M. Le Roy nôtre Maître sera très-sensible aux égards qu'Elle voudra bien avoir pour son intercession ; Et il se servira de son côté, de la condescendance qu'il espere de V. M. & de la Republique, pour s'autoriser de plus en plus , à continuer aux Catholiques Romains de ses Royaumes , la douceur & l'indulgence dont ils jouïssent sous son Gouvernement.

Nous faisons , SIRE , bien des vœux pour la prospérité constante du regne de V. Maj. , & sommes avec un très-profond respect , &c. &c.

III. Le 4. Mars le Roi partit d'ici avec une suite nombreuse pour Dresde Capitale de ses Etats en Saxe : la veille du départ de S. M. , le Comte de Leuwenwolde , Envoyé Extraordinaire de l'Impératrice de Russie , & M. Hofman son Résident eurent une Audience particuliere de S. M. à qui ils eurent l'honneur de souhaiter un heureux voyage : ils lui presenterent en même-tems deux differens Memoires, par le premier desquels ils demandoient avec instance ,, que tous les Dissidens , ou autrement les Protestans de ce Royaume, fussent remis en possession de leurs Biens, & rétablis dans la jouïssance de leurs Privileges , suivant la teneur du Traité de 1717. & conformément à la Déclaration que S. M. Polonoise fit enregistrer l'année suivante dans le Sénat ; Et par le second ils insistoient aussi fortement ,, Sur l'exécution des Conventions particulieres que S. M. a conclües avec la Cour de Russie concernant les Catholiques Romains & les Grecs qui résident dans les Etats des deux Puïssances. Mr. Rumpf, Ministre
d'Hol-

d'Hollande, a presenté aussi à S. M. un Memoire sur le même sujet, & conçu à peu près dans les mêmes termes que celui des Ministres du Roi de la Grande-Bretagne.

IV. D'abord après le départ du Roi pour ses Etats d'Allemagne, le Primat du Royaume communiqua aux Commissaires de la Republique, nommés par S. M., pour conférer avec les Ministres Etrangers, un diplôme par lequel S. M. declaroit, „ qu'étant „ obligée pour des raisons importantes de retour- „ ner dans les Etats Hérités, Elle donnoit à „ ces Commissaires un plein pouvoir de conclure, „ & de terminer les affaires qui étoient sur le ta- „ pis avec les Ministres Etrangers, & d'agir comme „ si Elle étoit present. Ce Prélat leur fit a cette occasion un Discours éloquent, par lequel il les exhortoit à répondre aux intentions de S. M., & à imiter son zèle pour la Republique; mais toutes les conférences qui se sont tenuës depuis, avec les Ministres Etrangers, étant devenuës infructueuses, & ces derniers ayant donné à entendre, que si on tarδοit plus long-tems à rétablir les affaires sur le pied du Traité d'*Oliva*, leurs principaux ne manqueroient pas de prendre les mesures convenables pour y parvenir, il a été jugé nécessaire de convoquer au plutôt un Diette, & de la tenir à *Varsovie*; ce que l'on a dû faire sçavoir au Roi par une Députation solennelle, que plusieurs Sénateurs, ont resolu de lui envoyer.

V. *Suede. Stockholm.* Quoique cette Capitale fourmille d'étrangers, tous les vivres y sont en abondance & à un prix raisonnable: ce que l'on attribue à une nouvelle Ordonnance du Roi qui a été publiée, portant exemption de tous droits, pour les denrées qu'on apportera ici pendant la tenuë de la Diette Generale des Etats du Royaume, qui conti-
nuë

suë les délibérations avec beaucoup d'union & de succès. On assure que les Etats ont résolu de leur propre mouvement d'accorder au Roi un don gratuit de 150. mille rixdales pour les frais de son futur voyage à *Cassel*, que l'on dit être fixé au mois de Juin prochain ; qu'ils veulent prendre aussi une résolution finale sur les affaires du Royaume, avant que d'entendre parler de celles du dehors ; que le Comte de Horn l'a même donné à entendre à un Ministre étranger. Quoiqu'il en soit la clôture de la Diète a été fixée pour le commencement de Mai, tems auquel on doit, dit-on, mettre en mer plusieurs Vaisseaux de guerre qu'on fait équiper dans les Ports. Le Comte de Casteja Ambassadeur de France, est toujours en grande estime, tant à la Cour qu'à la Ville ; & l'on prétend que la bonne intelligence entre les deux Couronnes, est plus étroite que jamais.

VI. *Dannemarc. Coppenhague.* Le Roi a reçu au nombre de ses Conseillers-Privés le Secrétaire de Lewenohr, & Mr. de Schmetau General de ses Troupes, qui partira après le Couronnement de S. M. pour la Cour de *Suede*, en qualité de son Envoyé extraordinaire ; & le Comte de Rantzau-Afchberg a déjà reçu ses Lettres de créance & ses instructions pour aller en la même qualité à celle de la *Grande-Bretagne*. Le 12. Mars il arriva à l'embouchure de la Rade de cette Ville divers Bâtimens marchands venans du *Holfteyn* & d'ailleurs ; mais comme ce Port étoit encore pour lors fort embarassé par les glaces, ils obtinrent la liberté de mouïller derriere le fort des *Trois Couronnes*, dont on a commencé à démolir la Batterie, sur ce qu'elle a été reconnüe insuffisante pour en couvrir le Port, & qu'au contraire le Canon de la Citadelle de *Frederikshaven* pouvoit le faire avec beaucoup de facilité. Comme le Roi a résolu de cultiver la paix avec la *Suede*,

S. M. a fait abattre la colonne qui avoit été élevée devant *Fredericshall* avec de certains emblèmes, dans le même endroit où le Roi Charles XII. fut tué d'un coup de Canon tiré de la Place : Elle a fait aussi expédier des ordres aux Commissaires de la Marine de faire équiper incessamment quatre Vaisseaux de guerre nouvellement construits, sçavoir, le *Lion*, la *Sophie-Madelaine*, la *Susanne* & le *Prince-Frederic*, & de les pourvoir de vivres pour trois mois, pour voir, dit-on, s'ils seront bons voiliers ; & la Fregate nommée la *Pommeranie* doit se mettre en mer de compagnie avec ces Bâtimens. Le Prince Royal étant entré le 30. dans la neuvième année de son âge, cet anniversaire fut célébré sans cérémonie à la Cour, à cause du grand deuil qu'elle portoit encore pour la mort du défunt Roi : cependant S. A. R. a reçu les complimens là-dessus des Ministres d'Etat & étrangers, & le Roi a fait une promotion de trois Chevaliers de l'Ordre de Danebrock, sçavoir, le Baron de Solenthal, Maître d'Hôtel de S. A. R., le Comte de Rantzau, & le General Schmetau, qui avoient été tous deux reçus sur la fin du mois dernier au nombre de ses Conseillers-Privés, comme nous venons de le dire.

VII. *Hambourg*. On a reçu avis ici que le 6. Mars deux Notaires Imperiaux insinuerent de la part de l'Empereur au Duc Charles-Leopold de Mecklembourg, qu'il eût à se soumettre dans le terme de deux mois, aux differens Mandemens de S. M. Imp., ou qu'autrement on procederoit contre lui, selon la plus grande rigueur des Constitutions de l'Empire; que ces Notaires furent admis sans aucune difficulté dans le Château de *Schwerin*, qu'on leur donna même un Reçu de leur insinuation; & que S. A. S. reçut aussi ce nouveau Rescript d'une maniere fort civile; ce qui donnoit lieu de croire qu'elle

qu'elle ne tarderoit plus à donner la satisfaction qu'on lui demande, par une juste soumission aux Decrets de l'Empire. On apprend aussi qu'un Placard a été publié en *Futlande*, & dans le *Holstein-Danois*, par lequel il est défendu sous de rigoureuses peines aux Maquignons, d'envoyer dans les Pays étrangers aucuns Chevaux pour remonter la Cavalerie.

VIII. *Moscow*. Le 26. Février, jour anniversaire de l'Entrée publique de l'Imperatrice de Russie en cette Ville, S. M. reçut les complimens accoutumés, à cette occasion, de tout ce qu'il y avoit en Ville de personnes qualifiées des deux sexes : il y eut ce jour-là un grand festin à la Cour, suivi d'un grand Bal qui étoit accompagné d'une magnifique mascarade ; & cette fête finit le soir par un très-beau feu d'artifice qu'on a tiré devant le Palais ; & le même jour le Comte de Leuwenwolde fut élevé par S. M. à la Charge de Lieutenant-General de ses Armées, n'étant auparavant qu'Adjudant General. Les Ambassadeurs de l'Empereur de la *Chine*, dont nous annonçâmes le mois dernier l'entrée publique en cette Ville, ayant été depuis admis à l'Audience de l'Imperatrice avec les cérémonies usitées en pareille occasion, firent à cette Souveraine un Discours dont nous joignons ici la traduction, avec celle de la Réponse que le Grand Chancelier leur fit là-dessus de la part de S. M.

*Trés-Illustre, très-Puissante Imperatrice &
Souveraine de toute la Russie.*

L'Empereur de la *Chine* nous a envoyé en qualité de ses Ambassadeurs, pour congratuler V. M. Imp. sur son avènement au Trône hereditaire de Russie, pour vous assurer de sa constante amitié, & pour
vous

vous remettre quelques Presens de son Pays, comme une marque de son amitié : Outre cela nous sommes chargés par notre Empereur, de vous informer de la santé de V. M. Imp., & de vous assurer en même-tems, qu'il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que la félicité perpétuelle de V. M., & que sa santé resplendisse pendant un cours infini d'années comme le Soleil.

Le Grand Chancelier répondit là-dessus au nom de l'Imperatrice :

„ Sa Maj. Imp. reçoit l'envoi de votre Ambassa-
 „ de, de même que la congratulation, comme une
 „ marque d'amitié particulière de l'Empereur de la
 „ Chine, & l'assure de son côté de son amitié in-
 „ violable, & du desir ardent qu'Elle a de cultiver
 „ la bonne intelligence entre les 2. Empires.

Les Ambassadeurs se mirent ensuite à genoux, se prosternerent 3. fois, & restèrent à genoux jusqu'à ce qu'ils eussent achevé un Compliment de leur part, qui étoit conçu en ces termes.

Nous Asschani-Amba-Tuschki & autres Ministres, nous prosternons aux pieds de V. M. Imp., pour la féliciter très-humblement, & estimons que c'est pour nous le plus grand bonheur d'avoir été jugés dignes par S. M. Bogdichanique, de remplir cette Ambassade, & de voir la très-haute Personne de Votre M. Imp.

Le Grand Chancelier descendit alors du Trône, & leur dit, “ que l'Imperatrice reçoit gracieuse-
 „ ment leur Compliment; & qu'Elle les assureroit de
 „ sa haute protection Imperiale.

IX. Les dépêches d'un Exprés arrivé de *Vienne* le 28. ont occasionné un Conseil extraordinaire de Cabinet auquel S. M. Cz. assista; & une longue conférence entre le Comte de *Wratiflaw*, Ambassa-
 deur

deur de l'Empereur , & le Comte d'Osterman Vice-Chancelier de l'Empire Ruffien ; à l'iffuë de laquelle on renvoya ce Courier à *Vienne* avec le réfultat qui y avoit été pris : Le Miniftre de *Dannemarc* eut le lendemain une pareille conference avec le même Chancelier fur un certain Traité dont on eft , dit-on, convenu avec S. M. Danoife , réglant la maniere du falut que les Vaiffeaux des deux Nations fe rendront deformais reciproquement , lorsqu'ils fe rencontreront en mer , & levant auffi la difficulté que les Vaiffeaux Ruffiens rencontroient au paffage du *Sund*.

X. On ne peut affez admirer la magnificence , l'ordre & le bon goût qui regnent à la Cour de Sa Maj. Cz. , & l'on peut dire avec verité , qu'elle eft prefentement l'une des plus brillantes qu'il y ait en Europe : Il paroît pournellement auprès de cette Imperatrice environ 70. Princes , un nombre à peu près femblable de Princeffes , & une infinité d'autres perfonnes de diftinction , outre celles que l'on voit arriver chaque jour de differens Pays , pour avoir l'honneur de faluer S. M. , & voir auffi ce qu'il y a de plus curieux en cette Ville & dans fes environs. Le Comte de Munich Gouverneur de *Petersbourg* , a pris féance depuis quelques jours dans le Confeil de guerre , en qualité de General de l'Artillerie : ce Seigneur a été auffi gratifié par fa Souveraine d'une Seigneurie fituée près de *Petersbourg* , qui raporte 6000. roubles par an , & de 40000. roubles en argent comptant , qu'on avoit épargné fur le fonds deftiné pour perfectionner le Canal de *Ladoga* ; & cela en confideration de fon rare merite , & des grands services qu'il a rendus à l'Etat ; il fe difpofe pour retourner au premier jour à fon Gouvernement.

XI. Mr. Gram , qui a refidé quelques années à
Mofcow,

Moscow en qualité d'Envoyé du Duc de Brunswick-Wolfemburel , est parti pour retourner à la Cour , après avoir reçu le présent ordinaire qu'on fait aux Ministres étrangers : il a aussi été chargé d'une Montre d'or enrichie de diamans pour le Duc son Maître ; & l'on assure que le Subside annuel de 50000. roubles que cette Couronne fournit à S. A. Ser. lui sera continué. Il est au contraire arrivé en cette Ville un Ministre du Duc Ferdinand de *Courlande* , pour y exécuter une Commission concernant les affaires de ce Duché ; & un Exprés de *Constantinople* avec des dépêches du Ministre de S. M. Cz. dont on a d'abord donné part au Comte de *Wratzlaw* , Ministre de l'Empereur des Romains : Quoi qu'elles contiennent de nouvelles assurances , que le Grand Seigneur persiste dans la résolution de cultiver une parfaite harmonie avec cette Imperatrice , on n'a pas laissé de donner ordre à Mr. *Tarakanoff* , Major - General , de mettre sur pied dans l'*Ukraine* douze Regimens d'Infanterie , consistant chacun en 1200. hommes , pour former une Ligne depuis la Riviere d'*Orel* jusqu'à celle de *Don* , afin de s'opposer aux courtes que les Tartares de *Crimée* & de *Budziac* ont accoutumé de faire dans l'*Ukraine* lorsque la *Russie* est en guerre avec la *Porte* : Cette Ligne doit être de l'étenduë d'environ vingt lieues ; on y doit aussi construire des Forts les uns à une certaine distance des autres , pour la mieux couvrir ; & S. M. Cz. a déjà promis de donner des Terres , avec exemption de toutes sortes de Droits à toutes les Familles qui voudront venir s'établir en deça de ladite Ligne.

X. Le 15. Mars les Ambassadeurs de l'Empereur de la Chine eurent leur Audience de congé de l'Imperatrice avec les mêmes cérémonies de leur première Audience publique , & ils font état de partir incessamment

lâchement pour retourner à leur Cour. S. M. se rendit le lendemain dans la grande Salle du nouveau Palais, où l'on avoit élevé un Theatre sur lequel les Comédiens Italiens, qui sont arrivés ici depuis peu, jouèrent pour la première fois en sa présence, & de toute la Cour une très-belle pièce de Comédie, dont on a paru fort satisfait : il y eut le 20. une grande Malcarade à l'Hôtel du Comte de Wratislaw, & l'Imperatrice fit l'honneur à ce Ministre de s'y rendre à la faveur des neiges avec une nombreuse suite de personnes masquées, dans plusieurs beaux traîneaux : celui de S. M. étoit d'une magnificence extraordinaire ; & la clôture des divertissemens du Carnaval se fit le lendemain par un grand Bal qu'il y eut à la Cour.

XI. Suivant des avis venus de *Derbent*, l'Armée du Sophy de Perse est toujours campée près de *Babilone*, & celle des Turcs à quelque distance de là, & bien loin de venir à une Paix, comme on l'avoit débité, les affaires paroissent plus broüillées que jamais entre Sa Hauteffe, & le Sophi qui ne veut y prêter l'oreille qu'après que la Porte lui aura restitué toutes les Places, qui lui ont été cedées par l'Usurpateur Esreff ; & comme le Sultan a de la peine à s'y déterminer, on fait toujours défiler beaucoup de Troupes du côté de *Babilone*, afin de s'opposer aux desseins des Persans. On apprend aussi de *Constantinople* que tout continuoit d'être tranquille dans cette Capitale depuis qu'on avoit mis à mort une partie des principaux Auteurs de la dernière sédition, & que le reste avoit été relegué dans les Provinces les plus reculées ; que le nouveau Grand Seigneur, assisté de la Sultane sa mere, s'apliquoit avec beaucoup d'assiduité aux affaires de son vaste Empire, qu'on avoit supprimé tous les Impôts qui avoient été mis sous le précédent Regne, sur la Cire,

le, Coton, le Grain &c., Et que le nouveau Grand Vizir étoit fort débonnaire, d'une grande capacité, & d'une expérience consommée dans l'art militaire; mais qu'on avoit lieu de craindre que ce Ministre ne jouïroit pas long-tems de cette éminente Charge, d'autant qu'il avoit déjà atteint l'âge de 75. ans.

A R T I C L E VII.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en
ANGLÈTERRE, en HOLLANDE
& aux PAYS-BAS, depuis le mois
dernier.*

I. **L**ondres. Le 12. Mars la Reine étant entrée dans la 45. année de son âge, les grands Officiers de la Couronne, les Ministres d'Etat & Etrangers, toute la principale Noblesse des deux Sexes, & un grand nombre d'autres personnes de distinction, eurent l'honneur de complimenter là-dessus L. M. qui les reçut d'une manière fort gracieuse : A une heure après midi on tira le Canon du Parc de *S. James* & de la *Tour*; l'Etendart Royal fut arboré dans les lieux ordinaires; & l'on sonna aussi toutes les Cloches de la Ville : Le soir il y eut des feux, de grandes illuminations, & autres démonstrations de joye dans toutes les rues de cette Capitale & de ses Fauxbourgs: Un grand Bal fut aussi donné au Palais de *St. James*, dont le Prince de Galles fit l'ouverture avec la Princesse Royale, & qui a duré jusqu'au lendemain matin; & l'on fit cette remarque que jamais la Cour n'avoit été plus nombreuse, & plus magnifique qu'à cette occasion. Le Roi a déclaré le Comte d'Essex son Ambassadeur Extraordinaire pour aller à *Turin* complimen-

ter

et le nouveau Roi de Sardaigne sur son avènement au Trône : ce Seigneur aura huit livres sterlings par jour pendant son Ambassade, & on lui a alloué 50. liv. sterl. pour ses Equipages, outre les dépenses extraordinaires. Mrs. Gabriel Bonijol & Joseph Ghiltiny ont été aussi nommés pour aller en qualité de ses Consuls le premier à *Nice*, & l'autre à *Cagliari* en *Sardaigne*, & S. M. a signé une Commission, qui constituë Mr. Thomas Pajet, Gentilhomme de la Chambre du Lit de ce Monarque, Lieutenant-Colonel de la deuxième Compagnie des Grenadiers de la Garde à Cheval : en la place de Mr. Cope, qui a été fait Colonel du Regiment d'Infanterie du feu General Newton.

II. La Cour a reçu avis de la mort de la Princesse Dorothée-Frédérique, Epouse du Comte de Hanau, née Princesse de Brandebourg-Onolsbach, & sœur aînée de la Reine, pour laquelle elle prit le grand deuil le premier Avril : ce jour-là Mr. Thom Resident de Brunswick Wolfembutel, reçut aussi la triste nouvelle que le Duc son Maître étoit decédé le 23. du mois précédent, & ce Ministre se rendit peu après à l'Audience du Roi en long manteau de deuil, pour notifier cette mort à S. M. On a embarqué aux *Dunes*, à bord des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, 70. Caisses d'argent qu'on a reçu d'*Hollande*, & après lesquelles on attendoit pour se mettre en mer : les Bâtimens ont depuis mis à la voile avec un vent favorable, & les livres de cette Compagnie ont été fermés jusqu'au 19. du present mois.

III. Les Srs. Richard & Thomas Woodward, Banquiers fameux dans l'allée du *Change*, & dont le crédit étoit fort grand, ont fait une banqueroute que l'on fait monter à 300. mille livres sterlings ; immédiatement après laquelle les fonds publics baïss-

ferent d'un demi pour cent : mais comme ils ont prêté de grosses sommes à des personnes intéressées à la dernière Flotille revenue de *Vera Cruz*, leurs amis prétendent, qu'ils seront en état de faire bon leurs engagements après la distribution aux Intéressés des effets de ladite Flotille : Cependant Mr. Harrison, General Maître des Postes, le Chevalier Guillaume Chapman, Mr. Charles Boon, Mr. Charles Colly, & Mr. George Fitzgerald, ont été établis Curateurs dans cette banqueroute, & ils ont reçu ordre de comparoître à l'Hôtel de Ville le 18. & le 25. du présent mois, pour y exposer l'état des Livres & de tous les effets qui se sont trouvés chez ces Banquiers. Le Comte de Bioglio, Ambassadeur de France, reçut le 1. de ce mois un Exprès de sa Cour avec des dépêches d'importance : Le lendemain un autre Courier arrivé de *Vienne*, apporta ici l'agréable nouvelle d'un Traité qui fut signé le 16. Mars dernier par les Ministres de l'Empereur, & Mr. Robinson Ministre du Roy, ayant pour but une pacification generale.

IV. On vient de publier en cette Ville le plan d'une nouvelle Lotterie Parlementaire : elle consiste en 80000. BILLETS de dix livres sterlings chacun, faisant en tout 800. mille livres sterlings, dont 8000. seront des prix, sçavoir, deux de 10000. livres sterlings chacun ; quatre de 5000. deux de 3000. ; cinq de 2000. ; quatorze de 1000. ; vingt-un de 500. ; deux cens trente-sept de 100. & sept mille sept-cens quinze de 20. ; outre un de 500. livres sterlings ; pour le premier qui sortira & un de 1000. livres sterlings pour le dernier : Il y aura 72000. BILLETS blancs, qui perdront deux & demi pour cent ; & l'on payera à la Banque 3. pour 100. d'intérêt des sept & demi livres sterlings restans, jusqu'au tems du remboursement, de même
que

que les prix. Des Lettres de *Dublin* du 31. Mars portent que le feu s'étant pris la nuit du 26. au 27. dans la Ville d'*Ennitcorthy*, au Comté de *Wexford*, il y eut en trois heures de tems 42. tant maisons que Magazins & Ecuries réduites en cendres sans qu'on pût en sauver que très-peu de chose.

V. Du 6. au 12. Mars il ne se passa rien de considerable à la Chambre des Seigneurs non plus qu'à celle des Communes : ce jour-là 24. Seigneurs protesterent contre la rejection d'un Bil sur les pensions, qui avoit été lû dans une Séance des jours précédens. Le 14. la Marquise de Blandford, prêta les sermens requis dans la Chambre des Communes pour se faire naturaliser. On présenta ensuite à la Chambre une Requête des Habitans du Bourg de *Newport* dans le Comté de *Cornouaille*, se plaignans de la décadence de la Manufacture des Laines, & de l'augmentation des pauvres, causées principalement par le transport des Laines d'*Irlande* dans les Pays étrangers ; & cette Requête fut renvoyée au Comité nommé pour examiner celle de la Compagnie des ouvriers en Laine de *Bristol*. Les Communes ordonnerent le même jour, de porter un Bil pour continuer les droits accordés par un Acte passé dans le Parlement d'*Ecosse* en 1698. , & continués par un autre Acte dans l'année 1707. pour payer les dettes de la Ville d'*Aberdeen*, & pour d'autres usages publics de ladite Ville. Le 15. on proposa & l'on mit en question de porter un Bil pour empêcher la translation des Evêques d'un Evêché à l'autre, mais la négative l'emporta sans aller aux voix ; & la Chambre s'étant ensuite tournée en grand Comité fit quelques progrès sur des Requêtes qui lui avoient été présentées par rapport aux déprédations des Espagnols. Le 16. les Seigneurs ayant oüi une cause s'ajournerent au 19. suivant : Cependant les

Journal des
Parlement.

Communes en grand Comité, mirent en délibération des Requêtes des Marchands de *Bristol* & de *Leverpole*; & ayant examiné les témoins là-dessus, il fut unanimement résolu que les Supplians avoient entierement prouvé ce qu'ils alleguerent: Sur quoi il fut proposé de présenter une Adresse au Roy pour le prier de continuer les efforts, pour prévenir à l'avenir les déprédations des Espagnols, pour procurer une entiere satisfaction des dommages déjà soufferts, & pour assurer à ses Sujets Anglois l'exercice libre & non interrompu de leur Commerce & de leur navigation, en allant & revenant des Colonies Angloises en *Amerique*: ce qui passa à l'affirmative de 170. contre 140. voix; mais la négative l'emporta de 172. contre 142. sur la proposition d'ajouter dans l'Adresse; " Que si on ne pouvoit
" avoir la satisfaction requise, on mettroit S. M.
" en état de se la procurer par la force des armes. Le Prince de Galles s'étoit rendu à la Chambre pour entendre les débats qu'il y eut sur cette matiere.

Le 19. les Seigneurs n'entendirent qu'une Cause particuliere, & s'étant ajournés au 22. à cause d'une indisposition survenue à l'Orateur des Communes; le Chevalier Turner lui présenta ce jour-là un Bil pour payer un million de livres sterlings à la Compagnie du *Sud*, & l'on en fit alors la premiere lecture. Après quelques arrangemens la Chambre se tourna en grand Comité, & examina le Bil contre les Soldats mutins & déserteurs. Le 24. les Communes resolurent d'accorder au Roi 134312. liv. sterl. 14. schelins & 6. sols, pour faire bon les Non- Valeurs des Subsidés qui lui avoient été accordés, pour l'année derniere 1730; 51040. liv. sterl. pour decharger des Billets d'Eschiquier, en conséquence d'un Acte passé la 3. année du Regne de

Sa Majesté, suivant lequel ils devoient être rachetés des premiers surplus qui seroient accordés au Roi, après le 10. Octobre 1730., & seroient en attendant assignés sur les surplus qui proviendroient dans l'Echiquier, depuis le 5. Avril de la même année, des Droits & Revenus chargés des Annuités ou Fonds annuels de 160000. liv. sterl. payables à la Compagnie des Indes; 10000. liv. sterl., pour l'Hôpital de *Greenwich*; 2662. livres sterlings, pour le payement des pensions accordées aux Veuves des Officiers des Forces de Terre de S. M. mariés avant le 28. Decembre 1719. vieux Stile, & morts depuis l'établissement de la demi Pension dans la *Grande-Bretagne*, pour l'année courante 1731.; 32483. livres sterling, 2. shelins & 6. sols, pour les anciens Pensionnaires, y compris 7000. livres sterling, pour faire bon les Non-Valeurs du surplus des Deductions du poids &c. & des sommes annuelles accordées par le Parlement, à bon compte des dépenses de l'Hôpital de *Chelsea*, suivant l'estimation faite jusqu'au 24. Decembre vieux Stile 1729.; 1000. livres sterlings, pour l'entretien des Forts & Etablissmens de la Compagnie Royale d'*Afrique*, sur les Côtes de ce Pays là; 15000. livres sterling par an, pour defrayer la fabrique des Monnoyes d'*Or* & d'*Argent*, pendant 7. années consecutives, depuis, le premier Mars 1730. vieux Stile, jusqu'à la fin de la premiere Session du Parlement après ce terme; Et la Chambre s'est aussi ensuivie ajournée au 26.

Le 26. on presenta à la Chambre des Communes une Requête du Lord-Maire, des Aldermans & du Commun-Conseil de cette Ville de *Londres*, une autre des Marchands de la même Cité, & une troisième des Manufacturiers de Soye & d'Etamine, se plaignans de ce que la charitable Corporation pour le soulagement des Pauvres pretoit de l'argent sur

des effets achetés à crédit , & ces Requêtes furent renvoyées au grand Comité : on agréa ensuite le rapport du Bil contre les Soldats mutins & déserteurs , & l'on ordonna qu'il fût mis au net ; la Chambre s'étant ensuite tournée en grand Comité, résolut entr'autres de lever 400. mille livres sterlings par une augmentation d'Annuités , à trois & demi pour cent d'intérêt ; 800. mille liv. sterl. par une Lotterie à 3. pour cent ; 32516. liv. sterl. 12. shelings 11. s. 3. quarts des arrérages de la précédente Taxe sur les Terres ; 669. liv. sterl. 9. schelings 10. sous & un quart, des arrérages des précédens Droits sur le *Malt* &c. Le 26. les Seigneurs ne firent rien de considerable ; mais les Communes approuverent le rapport des résolutions du jour précédent , & prirent en consideration celui des Marchands de *Bristol* & de *Leverpole*.

Le 27. les Communes ordonnerent que les Commis du Bureau du Trésorier , remissent devant la Chambre un Compte des Procédures depuis le 30. Novembre 1728. pour la vente des Terres dans l'Isle de *St. Cristofle* , cédée par la *France* à la *Grande Bretagne* : on fit aussi quelques progrès au sujet des déprédations des Espagnols , & il fut enfin ordonné après de grands débats, auxquels le Prince de Galles assista, de presenter une Adresse au Roi, pour prier S. M. qu'il lui plût de continuer ses efforts , afin de prévenir ces déprédations , & de procurer à ses Sujets une entiere satisfaction pour les dommages qu'ils ont déjà soufferts. Le 28. le Contrôleur de la Maison du Roi fit rapport à la Chambre que son Adresse par laquelle elle prioit S. M. de lui faire remettre les Memoires ou representations qui auroient pû être présentés à la Cour d'Espagne par le Ministre du Roi ou le Gouverneur de *Gibraltar* , par rapport aux travaux faits par les Espagnols de-

vant cette Place , & qui ont été envoyées à S. M. depuis la dernière Adresse des Communes sur le même sujet , ayant été présentée à S. M. , Elle lui avoit ordonné de faire sçavoir à la Chambre qu'Elle lui feroit remettre ces papiers. Il ne se passa rien de fort considérable depuis ce jour-là jusqu'au 2. Avril , que les Communes résolurent de présenter une Adresse au Roi , pour le prier d'ordonner que le Traité de bonne Correspondance & de Neutralité en *Amerique*, conclu entre S. M. & le Roi T. C. le 27. Novembre 1686. fût remis devant la Chambre : Le Chevalier Charles Turner fit ensuite rapport des changemens faits par le Comité , au Bil de la Taxe sur les Terres: on en renvoya une plus ample considération au lendemain ; & l'affaire des moyens de lever le Subside , fut aussi remise à la quinzaine. La Chambre s'étant alors tournée en grand Comité , examina le Bil pour expliquer une clause dans un Acte de la septième année du Règne de la Reine Anne , pour naturaliser les Protestans étrangers , & sur le rapport du Comité chargé d'examiner la Requête des Marchands qui négocient dans les Colonies en *Amerique*, il fut ordonné de porter un Bil , pour mieux assurer & encourager le Commerce.

Le 4. sur les trois heures de l'après midi le Roi se rendit à la Chambre des Seigneurs avec les cérémonies accoutumées , & y ayant mandé les Communes , S. M. y donna son consentement au Bil pour punir les Soldats murins & désertheurs , qui avoit été lû pour la troisième fois & passé la veille , de même que celui pour naturaliser la Marquise de Blandford; Elle donna aussi son consentement Royal au Bil pour reparer les grands Chemins , de même qu'à cinq autres Bils particuliers. Le même jour on presenta à la Chambre des Communes une Requête de la Charitable Corporation , pour soulager les pau-

vres industriels, représentant qu'elle n'a rien fait de contraire à sa Charte; qu'elle a été d'une grande utilité aux Marchands, aux Manufacturiers & & aux pauvres; & qu'elle a beaucoup contribué à prévenir l'usure & l'extorsion, priant d'être oïie par ses Avocats contre la Requête du Lord-Maire de cette Ville: sur quoi il fut résolu que ladite Corporation seroit écoutée devant le Comité auquel la Requête du Lord-Maire avoit été renvoyée. Le 5. les Communes firent la première lecture d'un Bil concernant les Courtiers de *Londres*, & d'un autre pour continuer les Droits, afin d'encourager la Fabrique de la Monoye: La Chambre s'étant ensuite tournée en grand Comité, pour délibérer sur les Requêtes pour & contre la Charitable-Corporation, y fit quelques progrès, de même que le lendemain, & en renvoya alors une plus ample considération au 9., auquel jour elle s'est ajournée, aussi-bien que celle des Seigneurs, dans laquelle il ne s'est rien passé de remarquable pendant ces trois jours.

Le 9. les deux Chambres du Parlement s'étant rassemblées, celle des Seigneurs ne fit qu'entendre une Cause, & la lecture de quelques Bils particuliers; & celle des Communes examina en grand Comité un Bil pour indemniser, & relever les personnes, qui par inadvertance ont négligé de se qualifier pour exercer des Emplois; après quoi les Communes leur accorderent un plus long délai, afin qu'ils pussent le faire, en prêtant les sermens, & recevant aussi la Communion selon la Loi. Le Bil pour payer un million de livres sterlings à la Compagnie du *Sud*, fut remis au 13., & à la huitaine les moyens de lever le reste des Subsidés. Les Seigneurs entendirent le 10. une Cause, & firent aussi la première lecture du Bil des Communes, pour naturaliser les Protestans étrangers; & les

Communes

Communes ont délibéré ce jour-là sur les moyens les plus efficaces d'empêcher le transport des Laines d'Irlande dans les Pays étrangers.

VI. *Hollande. La Haye.* La nuit du 19. au 20. Mars, le Comte de Sintzendorff, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, reçut un Exprés de la Cour avec l'agréable nouvelle qu'on y avoit signé un Traité d'Accommodement, pour pacifier les affaires generales : S. Ex. a été depuis fort souvent en conference avec quelques Seigneurs de la Régence ; & s'étant rendu le 6. Avril à la Chambre de Treve, Elle y communiqua aux Seigneurs Députés de L. H. P. , le Traité dont nous venons de parler, signé le 16. Mars à *Vienne*, entre les Ministres de S. M. Imp. , & Mr. Robinson qui fait les affaires de la Grande-Bretagne en cette Cour-là, & les invita en même tems d'y vouloir accéder : Ce Seigneur fut reçu à l'escalier par le Baron de Lynden, Burgrave de *Nimegue*, & par Mr. Tamminga, Seigneur de *Maasbergen*, & il fut ensuite reconduit de la même maniere. Le Baron de Heekeren, Seigneur de *Roderlo*, prit le même jour séance dans l'Assemblée de L. H. P. pour la Province de *Gueldre*, ayant été introduit par Mr. de Couleman. Il est arrivé ici une partie des Domestiques avec les Bagages de Mr. Hurgrogne, qui a été le troisième Ambassadeur Plénipotentiaire de L. H. P. au Congrès de *Soissons*, & Son Ex. étoit attendu incessamment de *Paris*. La Charge de Grand Bailly du Pays de *Puten*, vacante par la mort de Mr. van Zuylen de *Nyweld*, a été confetée par les Etats Generaux, à Mr. Gautier de Raat, Chevalier-Baronnet, Seigneur de *Dubbeldam* & *Kysboer*, & Bourguemaître de la Ville de *Rotterdam* ; & L. H. P. ont aussi nommé à celle de Grand Bailly de *Nienbourg*, Mr. Jacques *Coren-vander-Mieden*, en la place de Mr. *Diederic*

rich de Leide , Seigneur de *West-Barendrecht* , qui s'en est volontairement démis : Ces Seigneurs ont depuis prêté les sermens pour leurs nouveaux Emplois , avec les cérémonies accoutumées.

VII. *Pays Bas. Bruxelles.* Le Bonnet enrichi de diamans avec lequel la S. Archiduchesse Gouvernante devoit paroître au Bal , qui devoit se donner le jour de l'Incendie du Palais Royal , a été trouvé sous les ruines de ce Palais , de même que plusieurs autres effets non combustibles qui y étoient ensevelis ; mais comme sept ou huit des plus beaux brillans du Bonnet manquent encore , & divers autres , on travaille avec beaucoup de diligence à les chercher. S. A. S. a reçu avec joye l'agréable nouvelle de la conclusion d'un Traité de pacification qui lui fut apportée de *Vienne* , par un Exprés , sur la fin de Mars dernier. On travaille , dit-on , à faire un Emprunt de six millions de florins à trois & demi pour cent d'intérêt , auquel les Etats de Brabant doivent avoir consenti , pour faire le remboursement de l'hypothèque qui est sur les Forts le long de l'*E/cant*. Les ordres ont été donnés de préparer un logement convenable pour S. A. R. le Duc de Lorraine ; qui est attendu ici de *Luneville* , d'où l'on apprend qu'Elle partit le 23. Avril , pour venir rendre visite à la Ser. Archiduchesse : que ce Prince s'étant arrêté le 27. à *Luxembourg* , le Comte de Neipperg , qui en est Gouverneur Provisionnel , lui avoit fait voir les nouveaux Ouvrages , dont on a augmenté depuis quelques années cette Forteresse ; qu'il avoit aussi fait passer toute la Garnison en revue devant S. A. R. , & que le lendemain ce Prince avoit continué la route pour se rendre à *Bruxelles*.

ARTICLE VIII.

Qui contient les Naissances , Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres , depuis le mois dernier.

I. **N** *aissances.* Madame des Maisons Epouse du Président du Parlement de *Paris* de ce nom , accoucha d'un fils la nuit du 28 au 29. Mars.

II. *Mariages.* Le Comte de Bielke, Membre du Sénat de *Stockholm*, épousa le 7. Mars dernier dans cette Ville la Comtesse née d'Oxenstierna, veuve du Comte de Toistenon, si fameux dans l'Histoire de la grande guerre de Religion, qui commença en 1618., & ne finit qu'en 1648. par la Paix generale concludë en *Westphalie*.

Le Fils du Lord Cavendish, oncle du Duc de Devonshire ; épousa le 24. à *Londres*, une fille de l'Evêque de Durham.

Le Comte de Biron, Grand Chambellan de l'Impératrice de *Russie* a époulé à *Moscow* un Demeiselle Courlandoite, qui a été reçue au nombre des Dames d'Honneur de cette Souveraine.

Le Mariage du Marquis de Villaine Gilbert avec la Marquise de Sassehage, a été conclu & déclaré à *Paris*.

III. *Morts.* Le 12. Mars le Duc Ernest Auguste de Holstein Sonderbourg, mourut à *Hambourg* dans la 71. année de son âge.

Le lendemain entre 8. & 9. heures du matin mourut à *Hanau* la Comtesse Epouse du Comte de ce nom, Prince de l'Empire.

Vers le même-tems Madame de Frontenille, sœur
de

de Mr. de Melme, premier Président du Parlement de Paris, eut le malheur d'être assassinée par la femme de Chambre.

Le Baron Schaffer, Président du Tribunal Royal de *Stockholm*, & le Comte de Gillenstierna, sont tous deux morts en cette Ville.

Le 15. la mort enleva à *Paris* le Chevalier d'Aubeterre Brigadier des Armées du Roi, & le lendemain le Comte de Montgomery Maréchal de Camp, âgé de 85. ans.

Dame Louïse de la Ruë-Bernapré, qui a été pendant 38. ans Abbessé de l'Abbaye de *Moncel* Diocèse de *Beauvais*, y mourut aussi dans le même tems; de même que la Marquise de Saillant Veuve du Lieutenant Colonel des Gardes Françaises & Gouverneur de *Metz*, & Mr. des Grandes Maître des Ceremonies.

Mr. Adolphe-Henry Comte de Rechteren, Drosfard de *Zalland*, est mort dans l'*Ower-Yssel*.

Le Duc de Brunswick Wolfembutel a payé le tribut à la nature dans sa Résidence, voyez l'Article de *Brunswick*.

Dom Joachim Marie Raymond de Porto-Carreto, Duc de *Naxera* & Comte de *Palma*, mourut à *Madrid* le 17. âgé seulement de 2. ans.

Une attaque d'apoplexie emporta le 19. à *Rome* le Cardinal Buoncompagni âgé de 79. ans. Il vaque par cette mort un cinquième Chapeau dans le Sacré College.

Mr. Jean-Benoli Spinola mourut le 23. à *Genes* d'une goutte remontée dans l'estomach.

Le Baron de Kniphausen, ci devant Ministre d'Etat au service du Roi de *Prusse*, est mort depuis peu à la Commanderie de l'Ordre de *Malthe*.

Une Femme âgée de 114. ans mourut ces jours passés près de *Joinville*, après avoir exactement observé tout le dernier Carême,

T A B L E
D E S A R T I C L E S
Du mois d'Avril 1731,

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	299
ARTICLE II. <i>Espagne.</i>	307
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	312
ARTICLE IV. <i>France.</i>	322
ARTICLE V. <i>Allemagne & Turquie.</i>	338
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>	349
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>	362
ARTICLE VIII. <i>Naissances, Mariages & Morts.</i>	373

*Extractum extensionis Privilegii Im-
pressorii Sacrae Cæsareæ & Catho-
licæ Majestatis, ad sexennium.*

EX Mandato acrae Cæsareæ & Catholicæ Majestatis, omnibus & singulis Typographis ac aliis quibuscunque Librariam negotiationem exercéntibus, serió firmiterque inhibetur, ne quisquam Libellum cui titulus *La Clef du Cabinet*, (quem imprimendi soli Andreae Chevalier, Bibliopolæ & Typographo Luxemburgensi facultas data est) inter acri Romani Imperii, Regnorum & Dominiorum uæ Cæsareæ & Catholicæ Majestatis hæreditariorum fines, simili aliove caractere aut formâ excudere, recudere, vel aliò excudendos seu recudendos mittere, aut alibi etiam impressos adducere, vendere & distrahere clam seu palam, citra supranominati Andreae Chevalier consensum, audeat vel præsumat, sub pœnâ privationis quorumcunque exemplarium, & insuper multæ quinque Marcarum auri puri fisco Cæsareo, & parti læsæ ex æquo decernendæ. Datum Viennæ 20. Martii 1727. Infra scripti erant CAROLU. (L. .) Vt. FRID. CAR. COM. DE SCHONBORN. Ad Mandatum Sacrae Cæsareæ Majestatis proprium. P. W. NOB. DOM. DE GEORGENTHAL.